

Juin 2018

Festival des tourelles (03/06/2018)



L'élégant château des Tourelles de Morvillars a l'habitude d'ouvrir son salon de musique à de jeunes artistes talentueux et à un public de connaisseurs. En juin, il accueillera la première édition d'un festival que les deux musiciens professionnels qui en sont à l'origine espèrent voir se perpétuer. La violoncelliste Olivia Gay et le pianiste et compositeur Thierry Maillard ont préparé un programme de musique classique et de jazz qui s'étalonnera jusqu'à la fin du mois. Premier rendez-vous le 9 à 20 h 30, avec un spectacle musical sur Chopin. Tour à tour narré et joué, il emmènera le public au cœur des émotions vécues jadis par le maître romantique.

Morvillars (90) les 9, 22, 23 et 24 juin aux Tourelles. Programme sur www.festivaldestourelles.com

Partage et confiance avec la cabane à livres (03/06/2018)



La cabane à livres attend les lecteurs sur le mur de la mairie

Depuis quelques jours, une cabane à livres est installée sur le mur de la mairie, à gauche de l'entrée principale. Une installation qui vise les amoureux des livres et les lecteurs potentiels.

Le principe de cette cabane à livres est simple, basé sur le partage gratuit et la confiance. Chacun est libre de déposer un ou plusieurs livres de son choix et d'en emprunter un autre.

Une idée originale pour partir à la découverte de livres variés dans des styles différents que ce soient les romans, les polars, la BD, les albums jeunesse... Et pour ceux qui le désirent, des fiches sont à disposition à l'intérieur de la cabane pour y écrire son avis sur le livre emprunté.

Pour tout renseignement, contacter la médiathèque de Morvillars aux horaires d'ouverture au 03 84 54 11 55 ou par mail : mediatheque@morvillars.fr

La ligne Belfort-Delle, d'accord, mais pour quel service ? (04/06/2018)

À la fin de l'année, la ligne Belfort-Delle sera remise en service. Des inquiétudes se font jour au sujet de son exploitation, qui vient de prendre la forme d'une motion au conseil municipal de Belfort.



Les travaux touchent à leur fin. La ligne doit être réactivée le 8 décembre prochain, mais les élus s'inquiètent du service qui seul fondera l'attractivité de la future liaison ferroviaire. Photo C. LEMONTEY



Les premiers trains roulent sur la nouvelle ligne, pour les essais. Photo Christian LEMONTEY



Les trains suisses venant de la frontière pourront rouler en France mais jusqu'à la gare LGV, pas plus loin, et pas vers Belfort. Photo X.G.

Le conseil municipal de Belfort a adopté à l'unanimité, sauf la voix de Marc Archambault, une motion concernant l'exploitation de la future ligne Belfort-Delle-Bienne en voie d'achèvement et qui devrait être mise en service le 8 décembre prochain.

Dans le droit fil d'une réunion qui a rassemblé à Sévenans les représentants de Belfort, du Grand Belfort, du Département et du gouvernement du canton du Jura suisse, tous d'accord, le conseil municipal a regretté « que l'accès direct à la gare de Belfort-Ville soit refusé aux trains en provenance de la Suisse. Cette situation est d'autant plus incompréhensible que la circulation de ces trains ne pose aucun problème technique. Il s'agit d'une mesure de nature administrative et politique sans lien avec les besoins des populations bientôt desservies par cette nouvelle ligne ferroviaire », indique le texte qui demande à la Région et à la SNCF de « faire évoluer la situation » afin d'autoriser les rames suisses à entrer en gare de Belfort à partir de 2019.

Seule voix dissidente, Marc Archambault (ex-FN) ne soutient pas l'entrée de rames suisses en gare de Belfort. Il demande que soit exigé que les trains qui circulent soient des trains « Alstom ». « Cela va être compliqué. PSA finance une partie de l'A 36, on ne va pas limiter l'autoroute aux Peugeot », lui répond Damien Meslot.

Correspondances à la gare LGV

Les élus belfortains, comme leurs collègues des communes situées sur le trajet, s'inquiètent de la grille des horaires préparée pour la mise en service. Ils demandent des « améliorations » pour une ligne qui a coûté plus de 110 millions d'euros.

Bastien Faudot (MRC) estime que c'est mal parti. Pour lui, il y a des « ruptures de charge » qui vont enlever tout intérêt au train à certaines heures. « Qui, descendant d'un train suisse venant de Delle, va attendre 39 mn à la JonXion avant de prendre le TER français qui va le mener à la gare de Belfort ? » interroge-t-il en faisant référence au train de 11 h 40 (Delle) qui arrive à la gare LGV à 11 h 55 tandis que le train pour Belfort ne part qu'à 12 h 34 pour 9 mn de trajet. Dans l'autre sens, c'est vrai aussi car si quelqu'un avait

l'idée d'aller à Delle en prenant le 12 h 03 en gare de Belfort, il arriverait à la gare LGV à 12 h 12 et devrait attendre 13 h 03 (51 mn donc) pour embarquer pour Delle.

« Si le voyageur est sportif, je lui conseillerais plutôt d'aller à Delle à vélo », ironise Bastien Faudot.

Sur les 16 trains quotidiens prévus pour faire l'aller et retour, 10 sont suisses et ne vont pas directement à Belfort. Les trains suisses, par ailleurs, ne desservent pas la gare de Morvillars. Dans le sens Belfort-Delle, il n'y aura que cinq trains par jour sans changement à la gare LGV. Dans l'autre sens, les trains directs se limiteront à six. Toutefois, il est nécessaire de préciser qu'en cas de changement entre les rames françaises et suisses, dans la plupart des cas, la correspondance ne prendra que quelques minutes.

Une liaison directe entre Delle et Belfort prendrait 27 mn contre une trentaine de minutes avec correspondance. 16 trains sur 16 seraient français entre la gare LGV et Belfort contre 6 trains sur 16 entre la gare LGV et Delle.

« Voici l'heure de vérité. On va pouvoir compter. Voir combien de personnes utilisent cette ligne. »

Christian Proust, ancien président du SMTC et du conseil général

Ph.P.



Une ligne, d'accord, mais quel service ?

A la fin de l'année, la ligne Belfort-Delle sera remise en service. Les aménagements se font actuellement. Comment en profiter ?

Le conseil municipal de Belfort a adopté à l'unanimité, sur la proposition de Marc Archambault, une motion concernant l'opportunité de la future ligne Belfort-Delle. Elle est destinée à améliorer les déplacements dans la région.

Dans le droit de l'urbanisme, il est possible de créer des zones d'habitat à densité moyenne. Cela permet de mieux intégrer les transports en commun.

Le projet de ligne Belfort-Delle est financé par le Département de Doubs et la Région Bourgogne-Franche-Comté.

Le service sera assuré par la SNCF. Les trains partiront de Belfort à 11h40 et arriveront à Delle à 12h10.

Le projet de ligne Belfort-Delle est financé par le Département de Doubs et la Région Bourgogne-Franche-Comté.

Le service sera assuré par la SNCF. Les trains partiront de Belfort à 11h40 et arriveront à Delle à 12h10.

Le projet de ligne Belfort-Delle est financé par le Département de Doubs et la Région Bourgogne-Franche-Comté.

Le service sera assuré par la SNCF. Les trains partiront de Belfort à 11h40 et arriveront à Delle à 12h10.

Le projet de ligne Belfort-Delle est financé par le Département de Doubs et la Région Bourgogne-Franche-Comté.

Le service sera assuré par la SNCF. Les trains partiront de Belfort à 11h40 et arriveront à Delle à 12h10.

Le projet de ligne Belfort-Delle est financé par le Département de Doubs et la Région Bourgogne-Franche-Comté.

Le service sera assuré par la SNCF. Les trains partiront de Belfort à 11h40 et arriveront à Delle à 12h10.



Les trains suisses venant de la frontière pourront rouler en France mais jusqu'à la gare LGV, pas plus loin, et pas vers Belfort. Photo M. G.

TROIS CHOSES À SAVOIR...

22 km en France
La ligne Belfort-Delle est une ligne internationale située pour 55 km en Suisse et 22 km en France. Durant de 1866, elle a été très active. L'Union européenne, 2,5 milliards par an entre 1970 et 1978 mais à baisse en volume avec l'arrivée de l'Albaire à la France. Le transport de voyageurs est en forte croissance. Les trains de la frontière suisse a saisi le même sort en 1980.

Sans cesse droite-gauche
Benoît Frémont, ancien maire de Delle, et président du conseil régional, a été l'artisan principal de la découverte de la ligne. Il avait fait une proposition. Il avait été soutenu localement par ses opposants de droite. Le tirage était alors en faveur de la droite. Mais, à la fin de la campagne, le conseil régional a voté en faveur de la gauche. C'est le principal opposant de la ligne, Christian Prost, qui a toujours contesté l'initiative.

110 millions d'euros
La partie française de la ligne, entre la frontière et Belfort, a coûté 110 millions d'euros financés notamment par le Département de Doubs (10 millions d'euros de la part de la Région Bourgogne-Franche-Comté, 20 millions de la part de la Région Bourgogne-Franche-Comté, 50 millions de la part de l'État français, 30 millions de la part de la Région Bourgogne-Franche-Comté).

110 millions d'euros
La partie française de la ligne, entre la frontière et Belfort, a coûté 110 millions d'euros financés notamment par le Département de Doubs (10 millions d'euros de la part de la Région Bourgogne-Franche-Comté, 20 millions de la part de la Région Bourgogne-Franche-Comté, 50 millions de la part de l'État français, 30 millions de la part de la Région Bourgogne-Franche-Comté).

110 millions d'euros
La partie française de la ligne, entre la frontière et Belfort, a coûté 110 millions d'euros financés notamment par le Département de Doubs (10 millions d'euros de la part de la Région Bourgogne-Franche-Comté, 20 millions de la part de la Région Bourgogne-Franche-Comté, 50 millions de la part de l'État français, 30 millions de la part de la Région Bourgogne-Franche-Comté).

110 millions d'euros
La partie française de la ligne, entre la frontière et Belfort, a coûté 110 millions d'euros financés notamment par le Département de Doubs (10 millions d'euros de la part de la Région Bourgogne-Franche-Comté, 20 millions de la part de la Région Bourgogne-Franche-Comté, 50 millions de la part de l'État français, 30 millions de la part de la Région Bourgogne-Franche-Comté).

110 millions d'euros
La partie française de la ligne, entre la frontière et Belfort, a coûté 110 millions d'euros financés notamment par le Département de Doubs (10 millions d'euros de la part de la Région Bourgogne-Franche-Comté, 20 millions de la part de la Région Bourgogne-Franche-Comté, 50 millions de la part de l'État français, 30 millions de la part de la Région Bourgogne-Franche-Comté).

110 millions d'euros
La partie française de la ligne, entre la frontière et Belfort, a coûté 110 millions d'euros financés notamment par le Département de Doubs (10 millions d'euros de la part de la Région Bourgogne-Franche-Comté, 20 millions de la part de la Région Bourgogne-Franche-Comté, 50 millions de la part de l'État français, 30 millions de la part de la Région Bourgogne-Franche-Comté).

110 millions d'euros
La partie française de la ligne, entre la frontière et Belfort, a coûté 110 millions d'euros financés notamment par le Département de Doubs (10 millions d'euros de la part de la Région Bourgogne-Franche-Comté, 20 millions de la part de la Région Bourgogne-Franche-Comté, 50 millions de la part de l'État français, 30 millions de la part de la Région Bourgogne-Franche-Comté).

110 millions d'euros
La partie française de la ligne, entre la frontière et Belfort, a coûté 110 millions d'euros financés notamment par le Département de Doubs (10 millions d'euros de la part de la Région Bourgogne-Franche-Comté, 20 millions de la part de la Région Bourgogne-Franche-Comté, 50 millions de la part de l'État français, 30 millions de la part de la Région Bourgogne-Franche-Comté).

110 millions d'euros
La partie française de la ligne, entre la frontière et Belfort, a coûté 110 millions d'euros financés notamment par le Département de Doubs (10 millions d'euros de la part de la Région Bourgogne-Franche-Comté, 20 millions de la part de la Région Bourgogne-Franche-Comté, 50 millions de la part de l'État français, 30 millions de la part de la Région Bourgogne-Franche-Comté).

110 millions d'euros
La partie française de la ligne, entre la frontière et Belfort, a coûté 110 millions d'euros financés notamment par le Département de Doubs (10 millions d'euros de la part de la Région Bourgogne-Franche-Comté, 20 millions de la part de la Région Bourgogne-Franche-Comté, 50 millions de la part de l'État français, 30 millions de la part de la Région Bourgogne-Franche-Comté).



Les travaux touchent à leur fin. La ligne doit être réactivée le 8 décembre prochain, mais les élus s'inspirent du service qui sera fondé l'attractivité de la future liaison ferroviaire. Photo Christian LEMOINEY

L'inconnu du transport scolaire

Les scolaires restent les seuls utilisateurs du service qui sera fondé l'attractivité de la future liaison ferroviaire. Photo Christian LEMOINEY

Le Département de Doubs a financé des services de bus. La question est de savoir si le transport scolaire sera assuré par la SNCF. Les élus de Doubs ont voté en faveur de la SNCF.

Le Département de Doubs a financé des services de bus. La question est de savoir si le transport scolaire sera assuré par la SNCF. Les élus de Doubs ont voté en faveur de la SNCF.

Le Département de Doubs a financé des services de bus. La question est de savoir si le transport scolaire sera assuré par la SNCF. Les élus de Doubs ont voté en faveur de la SNCF.

Le Département de Doubs a financé des services de bus. La question est de savoir si le transport scolaire sera assuré par la SNCF. Les élus de Doubs ont voté en faveur de la SNCF.

Le Département de Doubs a financé des services de bus. La question est de savoir si le transport scolaire sera assuré par la SNCF. Les élus de Doubs ont voté en faveur de la SNCF.

Le Département de Doubs a financé des services de bus. La question est de savoir si le transport scolaire sera assuré par la SNCF. Les élus de Doubs ont voté en faveur de la SNCF.



Frédéric Bussio a été chargé de la promotion de la future ligne. Photo FR

Le Département de Doubs a financé des services de bus. La question est de savoir si le transport scolaire sera assuré par la SNCF. Les élus de Doubs ont voté en faveur de la SNCF.

Le Département de Doubs a financé des services de bus. La question est de savoir si le transport scolaire sera assuré par la SNCF. Les élus de Doubs ont voté en faveur de la SNCF.

Le Département de Doubs a financé des services de bus. La question est de savoir si le transport scolaire sera assuré par la SNCF. Les élus de Doubs ont voté en faveur de la SNCF.

Le Département de Doubs a financé des services de bus. La question est de savoir si le transport scolaire sera assuré par la SNCF. Les élus de Doubs ont voté en faveur de la SNCF.

Le Département de Doubs a financé des services de bus. La question est de savoir si le transport scolaire sera assuré par la SNCF. Les élus de Doubs ont voté en faveur de la SNCF.

Le Département de Doubs a financé des services de bus. La question est de savoir si le transport scolaire sera assuré par la SNCF. Les élus de Doubs ont voté en faveur de la SNCF.

Le Département de Doubs a financé des services de bus. La question est de savoir si le transport scolaire sera assuré par la SNCF. Les élus de Doubs ont voté en faveur de la SNCF.

Le Département de Doubs a financé des services de bus. La question est de savoir si le transport scolaire sera assuré par la SNCF. Les élus de Doubs ont voté en faveur de la SNCF.

Le Département de Doubs a financé des services de bus. La question est de savoir si le transport scolaire sera assuré par la SNCF. Les élus de Doubs ont voté en faveur de la SNCF.

Le Département de Doubs a financé des services de bus. La question est de savoir si le transport scolaire sera assuré par la SNCF. Les élus de Doubs ont voté en faveur de la SNCF.

Le Département de Doubs a financé des services de bus. La question est de savoir si le transport scolaire sera assuré par la SNCF. Les élus de Doubs ont voté en faveur de la SNCF.

Le Département de Doubs a financé des services de bus. La question est de savoir si le transport scolaire sera assuré par la SNCF. Les élus de Doubs ont voté en faveur de la SNCF.



Damien Meislin se tourne vers la Région pour financer le projet de ligne. Photo Christian LEMOINEY

Le Département de Doubs a financé des services de bus. La question est de savoir si le transport scolaire sera assuré par la SNCF. Les élus de Doubs ont voté en faveur de la SNCF.

Le Département de Doubs a financé des services de bus. La question est de savoir si le transport scolaire sera assuré par la SNCF. Les élus de Doubs ont voté en faveur de la SNCF.

Le Département de Doubs a financé des services de bus. La question est de savoir si le transport scolaire sera assuré par la SNCF. Les élus de Doubs ont voté en faveur de la SNCF.

Le Département de Doubs a financé des services de bus. La question est de savoir si le transport scolaire sera assuré par la SNCF. Les élus de Doubs ont voté en faveur de la SNCF.

Le Département de Doubs a financé des services de bus. La question est de savoir si le transport scolaire sera assuré par la SNCF. Les élus de Doubs ont voté en faveur de la SNCF.

Le Département de Doubs a financé des services de bus. La question est de savoir si le transport scolaire sera assuré par la SNCF. Les élus de Doubs ont voté en faveur de la SNCF.

Le Département de Doubs a financé des services de bus. La question est de savoir si le transport scolaire sera assuré par la SNCF. Les élus de Doubs ont voté en faveur de la SNCF.

Le Département de Doubs a financé des services de bus. La question est de savoir si le transport scolaire sera assuré par la SNCF. Les élus de Doubs ont voté en faveur de la SNCF.

Le Département de Doubs a financé des services de bus. La question est de savoir si le transport scolaire sera assuré par la SNCF. Les élus de Doubs ont voté en faveur de la SNCF.

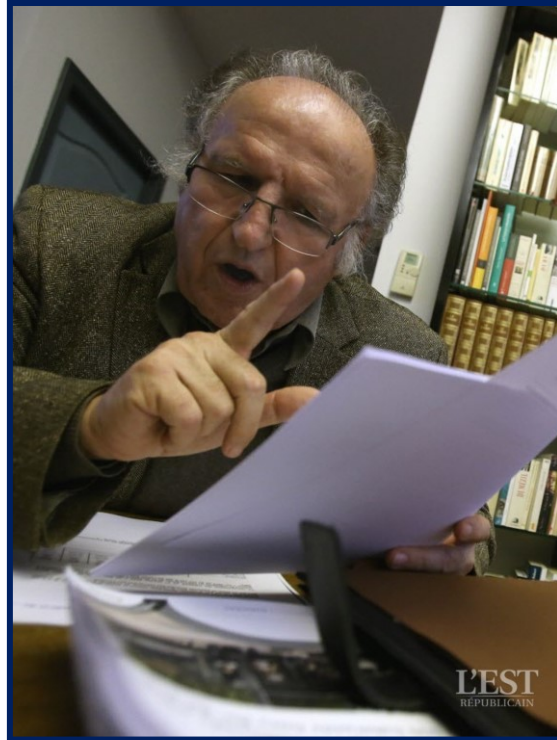
Le Département de Doubs a financé des services de bus. La question est de savoir si le transport scolaire sera assuré par la SNCF. Les élus de Doubs ont voté en faveur de la SNCF.

Le Département de Doubs a financé des services de bus. La question est de savoir si le transport scolaire sera assuré par la SNCF. Les élus de Doubs ont voté en faveur de la SNCF.

Le Département de Doubs a financé des services de bus. La question est de savoir si le transport scolaire sera assuré par la SNCF. Les élus de Doubs ont voté en faveur de la SNCF.

Cette ligne est une folie (04/06/2018)

Questions à Christian Proust Ancien président du Syndicat mixte des transports en commun (SMTC)



La ligne Belfort-Delle a son opposant historique, et c'est vous...

« Il faut bien me reconnaître une qualité : je n'ai pas varié d'un millimètre dans mes déclarations depuis le début. Tout ce que j'ai soutenu lors de l'enquête publique de 2015, je le soutiens toujours aujourd'hui. Rien n'a changé et ces problèmes de service sur la ligne que les élus Les Républicains du Territoire font mine de découvrir, ils sont évidents depuis le début, ils existent depuis le début. Je pense que Damien Meslot a fermé les yeux sur le dossier en pensant qu'il passerait à travers les gouttes. Les 16 trains par jour, et pas 24, on le sait depuis toujours, car il faut limiter le déficit d'exploitation à 4 millions d'euros par an. Les trains suisses qui s'arrêtent à la gare LGV, on le sait depuis le début, car il n'est pas possible pour eux d'aller jusqu'à Belfort en raison de leurs contraintes. »

Vous dites que même si les trains suisses étaient autorisés à aller jusqu'à la gare de Belfort, cela ne collerait pas, c'est cela ?

« Oui ! Il y a un truc dont les élus LR ne parlent pas, c'est le cadencement suisse. En Suisse, les trains partent toujours à la même minute pour une destination. Par exemple, 8 h 04, 9 h 04, 10 h 04 etc. Et quand un horaire est fixé en Suisse, il l'est pour des décennies. Bref, il y a un impératif de cadencement en gare de Boncourt. Quelle que soit l'heure de la journée, le train suisse qui vient de France doit être à 18 en gare de Delle. Le même train qui vient de Suisse doit être à 40 en gare de Delle dans l'autre sens. C'est de l'horlogerie suisse. Ils ont mis un siècle pour organiser cela. »

Et... ?

« Et ce n'est pas possible de passer, par exemple à 8 h 40 à Delle, de repartir de la gare de Belfort ville à 9 h 15 environ, et d'être à nouveau à Delle à 9 h 18. Im-po-ssi-ble ! Si les Suisses veulent faire cela, il faut deux trains au lieu d'un et cela doublerait les coûts. Je ne suis pas sûr que la Confédération helvétique

finance. Cela n'a jamais été dans les plans d'aller à Belfort. Les Suisses ont financé l'accès de leur réseau au TGV. Si je regarde les horaires : les trains suisses sont à Delle à 40, à la gare TGV à 55, ils repartent pour Delle à 03 et sont à l'heure, à 18, en gare de Delle pour respecter les contraintes du cadencement suisse. D'ailleurs, ils ne s'arrêtent pas à Morvillars car, sinon, ils ne seraient pas à l'heure à Boncourt. »

On pourrait augmenter le nombre de trains en exploitation...

« Oui, mais qui va payer ? La Région ? Si on a 16 trains, et pas 24, c'est déjà pour limiter la facture. Cette ligne est une folie, on s'en rendra vite compte. Je ne suis pas contre le train mais sur de grandes distances comme un Châlon-Dijon-Besançon-Belfort-Montbéliard-Mulhouse avec des réseaux de bus qui alimentent les gares. Alors là, oui, cela aurait un sens. Mais, là, non ! Il n'y aura pas de fréquentation sur cette ligne parce qu'il n'y a pas le bassin de population pour cela. »

Propos recueillis par Philippe PIOT

L'inconnu du transport scolaire



Frédéric Rousse a été chargé de la promotion de la future ligne. Photo ER

Les scolaires se rendant tous les jours à Belfort depuis le Sud Territoire représentent environ 600 personnes. La question est de savoir s'ils prendront le train, si les lignes de bus seront maintenues jusqu'à Belfort, si la gratuité du transport sera toujours assurée ?

Pour être à la gare de Belfort à 7 h 23, il faudra prendre le train à Delle à 6 h 56. Donc prendre le bus plus tôt en venant d'une autre commune.

« Il va s'agir de prendre le bus, puis le train, éventuellement changer de train à la gare LGV, puis prendre à nouveau le bus entre la gare et les lycées. Ce que je peux dire, c'est qu'il n'y a pas de cas où le train représentera un gain de temps par rapport au bus de ramassage scolaire. Celui-ci fait le tour des villages et le tour des lycées. Une fois qu'on est dedans, on ne change plus de véhicule », avance Christian Proust.

Damien Meslot se tourne vers la Région pour financer la gratuité des transports. Son opposition de gauche lui rétorque que c'est le SMTC qui est compétent pour organiser et financer les transports et qu'il faudrait se pencher de plus près sur les économies réalisées par le Département dans son financement des services de bus.

Dans une étude de marché datant de plusieurs années, les Suisses avaient estimé à environ 900 personnes, les voyageurs potentiels au cours de la première année d'exploitation. On y trouvait principalement les scolaires et les frontaliers.

Le succès de la ligne dépendra de l'organisation de son service mais aussi de la promotion qui en sera faite. Les élus jurassiens et belfortains ont décidé de la confier à l'association Interligne TGV Bienne-Belfort, présidée conjointement par le ministre jurassien David Eray, et le vice-président du conseil départemental, Frédéric Rousse. Un projet dans ce sens sera déposé dans le cadre du programme européen de coopération interfrontalière, Interreg.

Trois choses à savoir... (04/06/2018)

22 km en France

La ligne Bienne-Delle-Belfort est une ligne internationale située pour 55 km en Suisse et 22 km en France. Datant de 1866, elle a été très active entre 1870 et 1918 mais a baissé en volume avec le retour de l'Alsace à la France. Le transport des voyageurs y a été abandonné en 1992 et la liaison marchandises entre Morvillars et la frontière suisse a subi le même sort en 1993.

Cette ligne à voie unique est importante pour la Suisse car elle permet la liaison de son réseau au TGV français. La Confédération helvétique a donc entrepris des travaux pour remettre en état la liaison séparant Bienne de la frontière française. Elle s'est également engagée dans le financement du tronçon français.

110 millions d'euros

La partie française de la ligne, entre la frontière et Belfort, a coûté 110 millions d'euros financés comme suit : 43,8 millions par la Région (dont 10 millions d'avance de la participation de l'État), 24,7 millions par la Confédération helvétique, 23 millions par l'État français, 5,5 millions par le conseil départemental du Territoire de Belfort, 4 millions par SNCF Réseaux, 3,2 millions par le canton du Jura, 3,1 millions par l'Union européenne, 2,5 millions par le Grand Belfort, 0,5 million par la communauté de communes du Sud Territoire (CCST).

Sans clivage droite-gauche

Raymond Forni, ancien maire de Delle et président du conseil régional, a été l'artisan politique de la réouverture de la ligne dont il avait fait une priorité. Il avait été soutenu localement par ses opposants de droite. Le clivage était ailleurs qu'entre la droite et la gauche. Ainsi, si Christian Rayot (MRC) et président de la CCST, est un partisan de la ligne, le principal opposant est de son parti : Christian Proust, qui a toujours contesté l'utilité du projet.

À droite, c'est la même chose, si Damien Meslot, Cédric Perrin ou Florian Bouquet ont soutenu le dossier, des voix discordantes se font parfois entendre dans leur camp, comme celle du maire d'Essert, Yves Gaume par exemple.

Journée portes ouvertes à la médiathèque (04/06/2018)



Vincent Marquet de l'Espace Gantner de Bourogne explique à deux enfants le secret du virtuel

Les atouts de la médiathèque présentés au public

Joli succès, samedi, pour les portes ouvertes de la médiathèque de Morvillars. Une vingtaine de visiteurs ont pu se rendre compte de la diversité, de la qualité et du nombre important de livres proposés aux amateurs de lecture de tous âges.

L'atelier montage vidéo virtuelle par Vincent Marquet de l'Espace Gantner de Bourogne, l'atelier scrapbooking de l'association Scrap de Morvillars, la dictée ludique et l'écriture récréative par Bertrand Baumeister étaient eux aussi bien fréquentés. La palme revient à la dictée ludique (20 personnes) et à l'écriture récréative (12 personnes).

Pour clore la journée, de 17 h à 18 h un « apéro concert » de musique folk interprétée par le groupe Woodleaf était offert à la trentaine de personnes encore présentes.

Bon démarrage de « La semaine à vélo » (07/06/2018)



L'opération intitulée « La semaine à vélo » a commencé ce lundi matin vers les 7 h 35. Le premier arrivé au collège pour le contrôle de sa carte est Ti-An, qui vient de Delle, à proximité de la frontière suisse, ce qui lui fait un total quotidien de 20 km (trajet aller-retour). L'opération se poursuit jusqu'au 8 juin.

Morvillars (90) regarde passer les trains (08/06/2018)



Françoise Ravey ne comprend pas.

Si la question de savoir si les trains suisses devaient ou non rouler jusqu'à Belfort a mobilisé le débat, un autre point a été occulté dans les différentes interventions politiques : l'absence d'arrêt 10 fois sur 16 en gare de Morvillars. Comme nous le rapportions la semaine dernière, la raison est simple : les trains suisses ne s'arrêtent pas à Morvillars car, partant à 40 de Delle (8 h 40, 9 h 40 etc.), ils doivent impérativement y être de retour à 03 (9 h 03, 10 h 03) pour respecter le système de cadencement suisse. Les trains pour une destination y partent chaque heure à la même minute.

« Une proximité de 6 000 personnes »

Le document que nous avons en notre possession, et qui fixe les horaires de la future ligne, date du 14 décembre 2017. Sur 16 aller-retours quotidiens, 10 passent à Morvillars sans s'arrêter.

Françoise Ravey, maire de Morvillars, toutefois, n'en était pas informée et elle est très en colère. « Je l'ai appris fortuitement il y a une dizaine de jours seulement », dit-elle, ne comprenant pas ne pas avoir été alertée en tant que maire, d'autant que la mesure ne touche que sa commune. Tous les trains s'arrêteront en effet à Joncherey et Grandvillars.

« Des investissements ont été réalisés dans la perspective de la gare. Un parking de 60 places a été créé, principalement pour les frontaliers. Nous allons inaugurer en juin des bornes pour les voitures électriques, prévues en articulation avec un train qui semble-t-il ne s'arrêtera pas. La requalification du château, un projet de 8 millions d'euros, s'appuie sur la relation franco-suisse et l'arrivée du train. Si les trains suisses ne s'arrêtent pas, c'est le principe du projet qui est remis en cause. La gare de Morvillars, c'est une proximité de 6 000 personnes avec des liaisons par bus depuis le pays de Montbéliard et Beaucourt. La logique voudrait que les scolaires de ce secteur viennent en bus à Morvillars pour prendre le train. Nous avons aussi de l'industrie, VMC, General Electric, Alstom, nous avons réalisé un chemin piétonnier vers les sites. Enfin, nous avons un collège pour les enfants de sept communes. Cette décision est incompréhensible », développe-t-elle.

« Cette question de Morvillars peut encore être travaillée », répond Michel Neugnot, interrogé par nos soins.

Pour le moment, dans le sens Belfort Delle, les arrêts à Morvillars sont prévus à 5 h 04, 7 h 20, 8 h 04. Ensuite, il faut attendre 15 h 59 pour voir un train s'arrêter, suivi par des haltes à 16 h 44 et 17 h 43. Dans l'autre sens, les arrêts sont programmés à 7 h 06, 7 h 52, 14 h 52, 16 h 53, 17 h 53, 22 h 54. Mme Ravey vient d'écrire à la présidente de la Région et aux réseaux ferrés français et suisses. Ph. P

« Ils ne connaissent pas le dossier » (08/06/2018)

Le vice-président de la Région s'en prend à la majorité de droite du Territoire de Belfort, coupable à ses yeux de ne pas connaître le dossier de la ligne ferroviaire Belfort-Delle.



La gare de Morvillars a des quais neufs mais dix trains sur seize ne s'y arrêteront pas.

Michel Neugnot, vice-président PS du conseil régional, a peu apprécié la déclaration des responsables de droite du Territoire de Belfort au sujet de la ligne Belfort-Delle. « C'est de la politique à l'ancienne : s'exprimer sans connaître le dossier, juste pour être dans une posture d'opposition », lâche-t-il.

Sur la question de l'arrêt de la circulation des trains suisses à la gare LGV, il avance qu'il n'a jamais été question d'une autre solution. « Les négociations ont duré plusieurs années. Nous avons refait les propositions des dizaines de fois », dit-il en soulignant que des accords internationaux ont été signés à la suite d'une rencontre survenue en septembre 2016 avec un représentant du gouvernement fédéral suisse. Il ajoute que les détails ont été finalisés voici un an. « Dire qu'on a découvert le contenu de décisions au dernier moment relève de la malhonnêteté intellectuelle », ajoute-t-il, en visant Damien Meslot, Florian Bouquet, Cédric Perrin et Ian Boucard qui s'étaient récemment exprimés dans nos colonnes.

Toujours sur l'arrêt des trains suisses à la gare LGV, il renvoie à une réunion de l'été dernier : « Nous avons prouvé que faire rouler exclusivement des trains français sur cette ligne aurait coûté moins cher. Il n'en était cependant pas question : les Suisses ont financé une partie de la ligne pour avoir une desserte directe à la gare TGV, sans correspondance et rupture de charge à Delle. Pour financer leur achat, il fallait qu'ils achètent huit trains "Flirt" au moins. Cela explique les dix allers-retours qu'ils feront entre la gare LGV et Delle. Les trains français en feront six entre Belfort et Delle. La difficulté était de faire une liaison avec les heures des TGV tout en respectant les horaires du cadencement suisse ».

Fousseret confirme l'analyse de Proust

Alain Fousseret, ancien vice-président EELV du conseil régional, confirme le contenu d'un de nos précédents articles dans lequel Christian Proust expliquait que les contraintes du cadencement suisse rendaient impossible pour une même rame helvétique un aller-retour suisse de Delle à Belfort.

« Nous avons toujours travaillé avec le principe de 16 aller-retour quotidiens », poursuit Michel Neugnot. « Nous prévoyons, avec 1 468 trajets quotidiens d'ici trois ans, un reste à payer de 3 millions d'euros pour nous et de 1,9 million pour les Suisses. En septembre 2017, le comité de pilotage a acté qu'aucun argument ne pouvait justifier le fait de faire rouler les trains suisses jusqu'à Belfort. Cela aurait coûté plus cher, la SNCF ne voulait pas endosser la responsabilité de ce trafic, les conducteurs suisses ne sont pas formés pour la section gare TGV-Belfort et il aurait fallu faire des travaux sur les quais de la gare de Belfort pour que les trains suisses puissent s'y arrêter. Cela aurait alourdi la facture et aurait allongé le délai des travaux. Je suis déçu par le canton du Jura qui entre dans les manœuvres politiciennes de la droite belfortaine. Nous avons eu les discussions sur ce sujet et nous nous sommes mis d'accord. Le but est de fournir un service public de qualité à un coût acceptable », déclare le vice-président de la Région.

« 16 allers et retours quotidiens sont prévus à partir de la fin de l'année sur la ligne Belfort-Delle. »

« Une situation exotique » (08/06/2018)

Concernant le transport scolaire dans le Territoire de Belfort, Michel Neugnot, qui était accompagné hier par Maude Clavequin, autre vice-présidente de la Région, évoque « une situation exotique, en marge des pratiques qu'on a partout ailleurs. Il y a eu quelques arrangements, mais tant que cela passe et que personne ne se plaint, cela semble aller » lâche-t-il pour évoquer le financement du transport scolaire (gratuit pour les usagers) par le SMTC.

Si le vice-président chargé des Transports à la Région, ne trouve rien à redire au sujet des bus de ville, il tousse en revanche sur la question de la desserte des localités en campagne. Dans le Territoire de Belfort, environ la moitié du coût du transport des scolaires est payée par les entreprises avec le « versement transport ».

Pour lui, cette organisation financière du Syndicat mixte des transports en commun (SMTC) masque un désengagement du conseil départemental qui s'est déroulé sur plusieurs années. « Le Département a gagné 4 millions d'euros sur le dos du SMTC et le Département le sait », annonce-t-il en expliquant que l'engagement de la Région porte sur 3 millions d'euros. Depuis l'an passé, la Région s'est substituée au Département au sein du SMTC et y compte pour 23 %. « Trois millions, c'est ce que versait, à la fin, le conseil départemental, qui voulait, en plus, descendre à deux millions. Nous payons à trois millions mais nous n'irons pas plus loin. Je le dis. » Le coût du transport scolaire se situe à environ 7 millions d'euros et dans le Territoire de Belfort l'autorité organisatrice du transport est le SMTC. C'est ce dernier qui doit produire une étude et prendre des décisions concernant l'articulation, à compter de la rentrée prochaine, entre le bus et le train dans le département pour les scolaires.

« J'ajoute que le SMTC n'a pas eu tout l'argent qui aurait dû lui revenir de la part du Département. Le transfert s'étant réalisé en cours d'année, nous avons donné une partie de la subvention, plus de 100 000 €, au Département pour le SMTC. Je constate que cette somme n'a pas été reversée au SMTC, pourtant, nous, nous avons payé », glisse-t-il encore.



Photo ER

LIGNE BELFORT-DELLE

Morvillars va regarder passer les trains

TERRITOIRE DE BELFORT Ligne Belfort-Delle

08/06/2018

« Ils ne connaissent pas le dossier »

Le vice-président de la Région s'en prend à la majorité de droite du Territoire de Belfort, coupable à ses yeux de ne pas connaître le dossier de la ligne ferroviaire Belfort-Delle.

Michel Neugnot, vice-président PS du conseil régional, a peu apprécié la déclaration des responsables de droite du Territoire de Belfort au sujet de la ligne Belfort-Delle. « C'est de la politique à l'ancienne : s'enfermer sans connaître le dossier, juste pour être dans une posture d'opposition », lâche-t-il.

Sur la question de l'arrêt de la circulation des trains suisses à la gare LGV, il avance qu'il n'a jamais été question d'une autre solution. « Les négociations ont duré plusieurs années. Nous avons relayé les propositions des dizaines de fois », dit-il en soulignant que des accords internationaux ont été signés à la suite d'une rencontre survenue en septembre 2016 avec un représentant du

gouvernement fédéral suisse. Il ajoute que les détails ont été finalisés voici un an. « Dès qu'on a découvert le contenu de décisions au dernier moment relève de la malhonnêteté intellectuelle », ajoute-t-il, en visant Damien Meslot, Florian Basquet, Cédric Perrin et Jan Bourcard qui s'étaient récemment exprimés dans nos colonnes.

Toujours sur l'arrêt des trains suisses à la gare LGV, il renvoie à une réunion de fin d'année. « Nous avons proposé que faire rouler exclusivement des trains français sur cette ligne aurait coûté moins cher. Il n'en était cependant pas question : les Suisses ont financé une partie de la ligne pour avoir une desserte directe à la gare TGV, sans correspondance et rupture de charge à Delle. Pour financer leur achat, il fallait qu'ils achètent huit trains "H&T" au moins. Cela explique les dix aller-retours qu'ils feront entre la gare LGV et Delle. Les trains français en feront six entre Belfort et Delle. La difficulté était de faire une liaison avec les heures des TGV tout en respectant les horaires du cadencement suisse ».

16 allers et retours quotidiens sont prévus à partir de la fin de l'année sur la ligne Belfort-Delle.

Fousseret confirme l'analyse de Proust

Aline Fousseret, ancien vice-président EELV du conseil régional, confirme le contenu d'un de nos précédents articles dans lequel Christian Proust expliquait que les contraintes du cadencement suisse rendaient impossible pour une



La gare de Morvillars a des quais neufs mais dix trains sur seize ne s'y arrêteront pas (lire ci-dessous). Photo ER

même rame helvétique un aller-retour suisse de Delle à Belfort.

« Nous avons toujours travaillé avec le principe de 16 aller-retours quotidiens », poursuit Michel Neugnot. « Nous prévoyions, avec 1 468 trajets quotidiens d'ici trois ans, un reste à payer de 3 millions d'euros pour nous et de 1,9 million pour les Suisses. En septembre 2017, le comité de pilotage a acté qu'aucun argu-

ment ne pouvait justifier le fait de faire rouler les trains suisses jusqu'à Belfort. Cela aurait coûté plus cher, la SNCF ne voulait pas endosser la responsabilité de ce trafic, les conducteurs suisses ne sont pas formés pour la section gare TGV-Belfort et il aurait fallu faire des travaux sur les quais de la gare de Belfort pour que les trains suisses puissent s'y arrêter. Cela aurait alourdi la facture et aurait

allongé le délai des travaux. Je suis déçu par le canton du Jura qui entre dans les manœuvres politiciennes de la droite belfortaine. Nous avons eu les discussions sur ce sujet et nous nous sommes mis d'accord. Le but est de fournir un service public de qualité à un coût acceptable », déclare le vice-président de la Région.

Philippe POUT

« Une situation exotique »

Concernant le transport scolaire dans le Territoire de Belfort, Michel Neugnot, qui était accompagné hier par Maude Clèvequin, autre vice-présidente de la Région, évoque « une situation exotique, en marge des pratiques qu'on a partout ailleurs. Il y a eu quelques arrangements, mais tant que cela passe et que personne ne se plaint, cela semble aller », lâche-t-il pour évoquer le financement du transport scolaire (gratuit pour les usagers) par le SMTIC.

Si le vice-président chargé des Transports à la Région, ne trouve rien à redire au sujet des bus de ville, il toasse en revanche sur la question de la desserte des localités en campagne. Dans le Territoire de Belfort, environ la moitié du coût du transport des scolaires est payée par les entreprises avec le « versement transport ».

Pour lui, cette organisation française du Syndicat mixte des transports en commun (SMTIC) masque un désengagement du conseil départemental qui s'est déroulé sur plusieurs années. « Le Département a paginé 4 millions d'euros sur le dos du SMTIC et le Département le sait », annonce-t-il en expliquant que l'engagement de la Région porte sur 3 millions d'euros. Depuis l'an passé, la Région s'est substituée au Département au sein du SMTIC et y compte pour 25 %. « Trois millions, c'est ce que versait, à la fin, le conseil départemental, qui voulait, en plus, descendre à deux millions. Nous payons à trois millions mais nous n'irons pas plus loin. Je le dis. » Le coût du transport scolaire se situe à environ 7 millions d'euros et dans le Territoire de Belfort l'autorité organisatrice du transport est le SMTIC. C'est ce dernier qui doit produire une étude et prendre des décisions concernant l'articulation, à compter de la rentrée prochaine, entre le bus et le train dans le département pour les scolaires.

« J'ajoute que le SMTIC n'a pas eu tout l'argent qui aurait dû lui revenir de la part du Département. Le transfert s'étant réalisé en cours d'année, nous avons donné une partie de la subvention, plus de 100 000 €, au Département pour le SMTIC. Je constate que cette somme n'a pas été reversée au SMTIC, pourtant, nous, nous avons payé », glisse-t-il encore.

Ph.P.

Morvillars regarde passer les trains

Si la question de savoir si les trains suisses devaient ou non rouler jusqu'à Belfort a mobilisé le débat, un autre point a été occulté dans les différentes interventions politiques : l'absence d'arrêt 10 fois sur 16 en gare de Morvillars. Comme nous le rapportions la semaine dernière, la raison est simple : les trains suisses ne s'arrêtent pas à Morvillars car partant à 40 de Delle (8 h 40, 9 h 40 etc.), ils doivent impérativement y être de retour à 05 (9 h 03, 10 h 03) pour respecter le système de cadencement suisse. Les trains pour une destination y partent chaque heure à la même minute.

« Une proximité de 6 000 personnes »

Le document que nous avons en notre possession, et qui fixe les horaires de la future ligne, date du 14 décembre 2017. Sur 16 aller-retours quotidiens, 10 passent à Morvillars sans s'arrêter.

Françoise Ravay, maire de Morvillars, toutefois, n'en était pas informée et elle est très en colère. « Je l'ai appris fortuitement il y a une dizaine de jours seulement », dit-elle, ne comprenant pas ce pas avoir été alertée en tant que maire, d'autant que la mesure ne touche que sa com-



Françoise Ravay ne comprend pas.

mune. Tous les trains s'arrêtent en effet à Jonchérey et Grandvillars.

« Des investissements ont été réalisés dans la perspective de la gare. Un parking de 60 places a été créé, principalement pour les frontaliers. Nous allons inaugurer en juin des bornes pour les voitures électriques, prévues en articulation avec un train qui semble-t-il ne s'arrêtera pas. La requalification du château, un projet de 8 millions d'euros, s'appuie sur la relation franco-suisse et

l'arrivée du train. Si les trains suisses ne s'arrêtent pas, c'est le principe du projet qui est remis en cause. La gare de Morvillars, c'est une proximité de 6 000 personnes avec des liaisons par bus depuis le pays de Montbéliard et Beaumont. La logique voudrait que les scolaires de ce secteur viennent en bus à Morvillars pour prendre le train. Nous avons aussi de l'industrie, VMC, General Electric, Alstom, nous avons réalisé un chemin piétonnier vers les sites. Enfin, nous avons un collège pour les enfants de sept communes. Cette décision est incompréhensible », développe-t-elle.

« Cette question de Morvillars peut encore être travaillée », répond Michel Neugnot, interrogé par nos soins.

Pour le moment, dans le sens Belfort-Delle, les arrêts à Morvillars sont prévus à 5 h 04, 7 h 29, 8 h 04. Ensuite, il faut attendre 15 h 59 pour voir un train s'arrêter, suivi par des haltes à 16 h 44 et 17 h 43.

Dans l'autre sens, les arrêts sont programmés à 7 h 06, 7 h 52, 14 h 52, 16 h 53, 17 h 53, 22 h 54.

M^{me} Ravay vient d'écrire à la présidente de la Région et aux réseaux ferrés français et suisses.

Ph. P.

8/06/18

Les CM2 récompensés pour « Ecoloustics » (08/06/2018)

Les 20 élèves de CM2, qui ont obtenu le premier prix du concours régional lancé par Territoire Energie 90 sur la découverte de la transition énergétique se rendront au musée Electropolis à Mulhouse.



Un extrait du travail réalisé par les écoliers. Copie d'écran



Explosion de joie des 20 élèves de CM2 de Céline Mérat après leur 1^{er} prix et les cadeaux.

Les 20 élèves de CM2 de la classe de Céline Merat, à l'école primaire, ont partagé des moments d'émotion, de fierté et de joie. En effet après avoir reçu le 29 mai, dans l'amphithéâtre de l'UTBM de Sevenans, le premier prix du concours régional « Ecoloustics » lancé par Territoire Energie 90 sur la découverte de la transition énergétique, ils ont récompensés de leur travail par le même organisme.

Ce concours vise à favoriser la découverte par les élèves de la transition énergétique et leur propose de l'illustrer, à partir du thème transversal : « les énergies dans ma commune, hier, aujourd'hui et demain ».

En s'appuyant sur leurs connaissances des différents types de production et de consommation, mais aussi sur des recherches historiques, les élèves ont réalisé un reportage présentant leur vision des énergies dans leur commune.

Ce concours s'inscrit pleinement dans le programme pédagogique de ces classes. Le travail permettait d'aborder plusieurs matières dont les sciences et l'histoire. Le dossier de cette classe a été présenté sous format vidéo à télécharger sur le site internet de Territoire d'Énergie 90. Pour réaliser ces vidéos, les élèves ont utilisé le tableau numérique avec l'outil Explain Everything.

Après la visualisation de la vidéo, Virginie Demesy, responsable concession, M. Goddet, président, Mme Lombard, directrice de Territoire Énergie 90, Céline Dominguez, conseillère pédagogique Belfort III, Françoise Ravey, maire, Jean-François Zumbihl, 3^e adjoint, et l'institutrice, Céline Mérat, ont félicité et remercié les élèves de leur travail par une distribution de cadeaux.

Virginie Demesy a par ailleurs annoncé aux élèves que la classe bénéficiera l'après-midi du 21 juin d'une visite guidée au musée Electropolis à Mulhouse.

« 21 Comme 21 juin, date de la prochaine visite de la classe au musée Electropolis à Mulhouse »

MORVILLARS **08/06/2018**

Les CM2 récompensés pour « Ecoloustics »

Les 20 élèves de CM2, qui ont obtenu le premier prix du concours régional lancé par Territoire Énergie 90 sur la découverte de la transition énergétique se rendront au musée Electropolis à Mulhouse.



Explosion de joie des 20 élèves de CM2 de Céline Mérat après leur 1^{er} prix et les cadeaux.

Les 20 élèves de CM2 de la classe de Céline Mérat, à l'école primaire, ont partagé des moments d'émotion, de fierté et de joie. En effet après avoir reçu le 29 mai, dans l'auditorium de l'UTIM de Sevensans, le premier prix du concours régional « Ecoloustics » lancé par Territoire Énergie 90 sur la découverte de la transition énergétique, ils ont récompensés de leur travail par le même organisme.

Ce concours vise à favoriser la découverte par les élèves de la transition énergétique et leur propose de l'illustrer, à partir du thème transversal : « les énergies dans ma commune, hier, aujourd'hui et demain ».

En s'appuyant sur leurs connaissances des différents types de production et de consommation, mais aussi sur des recherches historiques, les élèves ont réalisé un reportage présentant leur vision des énergies dans leur commune.

Ce concours s'inscrit pleinement dans le programme pédagogique de ces classes. Le travail permettait d'aborder plusieurs matières dont les sciences et l'histoire. Le dossier de cette classe a été présenté sous format vidéo à télécharger sur le site internet de Territoire d'Énergie 90. Pour réaliser ces vidéos, les élèves ont utilisé le tableau numérique avec l'outil Explain Everything.

Après la visualisation de la vidéo, Virginie Demesy, responsable concession, M. Goddet, président, Mme Lombard, directrice de Territoire Énergie 90, Céline Dominguez, conseillère pédagogique Belfort III, Françoise Ravey, maire, Jean-François Zumbihl, 3^e adjoint, et l'institutrice, Céline Mérat, ont félicité et remercié les élèves de leur travail par une distribution de cadeaux.

Virginie Demesy a par ailleurs annoncé aux élèves que la classe bénéficiera l'après-midi du 21 juin d'une visite guidée au musée Electropolis à Mulhouse.



Voici les énergies utilisées actuellement à Morvillars



Publié dans votre journal local l'après-midi du 21 juin

Un extrait du travail réalisé par les écoliers. Copie d'écran

Questions à Thierry Maillard (08/06/2018)

Le pianiste et compositeur est l'un des deux directeurs artistiques du festival des Tourelles, les 22, 23 et 24 juin à Morvillars (90) : jazz et classique à la campagne, dans un château de famille.



Festival des Tourelles, du 22 au 24 juin à Morvillars (90). www.festivaldestourelles ou 06.72.21.22.38.

1/ Pourquoi créer un festival à Morvillars, dans le Territoire de Belfort ?

Olivia Gay et moi-même avons envie de mélanger nos deux musiques : le classique et le jazz. Les plus grands festivals créent des ouvertures de ce type mais l'idée d'une première partie jazz et une seconde classique, ou l'inverse, reste originale. En tant que directeurs artistiques, nous unissons nos passions respectives, dans un lieu qui nous est cher et qui a déjà accueilli plusieurs concerts de jeunes artistes talentueux dans son salon de musique.

2/ Olivia Gay est violoncelliste et vient de sortir un disque dont on souligne « le culot ». Le festival sera aussi l'occasion de l'entendre ?

Olivia est l'un des temps forts classique du samedi. Le programme a été construit avec des musiciens que nous connaissons : Yves Henri en ouverture le vendredi 22 juin, Aurélien Pontier et Olivia Gay le samedi à 18 h, Noé Reine et Alfio Origlio à 21 h, et enfin le Trio Alliance le dimanche à 14 h.

3/ Vous intégrez officiellement le festival des Grands Crus Bourgogne- Franche Comté ?

Nous rejoignons en effet ce réseau de grands festivals (Grandes heures de Cluny, Bach à Bacchus de Meursault, festival du Chablisien, Rencontres musicales de Noyers, Musique au Chambertin) et unissons aussi le nord et le sud de la grande région. C'est une chance supplémentaire d'amener de nouveaux spectateurs, à travers la musique et les grands crus.

Christine RONDOT

Contre l'alcool et les stupés au volant (09/06/2018)

Onze gendarmes ont organisé des contrôles aux deux ronds-points de Morvillars. Cette opération était ordonnée par le préfet de la zone de défense et de sécurité Est.



Les gendarmes ont effectué 88 dépistages d'alcool et quatre de stupéfiants. En fin de journée, un deuxième contrôle a été programmé à Argiésans. Photo Xavier GORAU

À 14 h, onze gendarmes du peloton motorisé de Bessoncourt et des communautés de brigades de Grandvillars et de Delle se sont positionnés aux ronds-points de la route départementale 19 et de la route nationale 1019 pour une série de contrôles.

Leur intervention entraine dans l'opération de grande ampleur, dénommée tout bonnement « alcool et stupéfiants », décidée par Jean-Luc Marx, le préfet de la zone de défense et de sécurité Est qui couvre 18 départements. Dans le Territoire de Belfort, la gendarmerie a choisi des axes de transit, entre la Suisse et l'autoroute A 36, pour effectuer ses contrôles.

De plus en plus de conducteurs positifs aux stupéfiants

« À quelques semaines des grands départs en vacances et des Eurockéennes, nous choisissons de sensibiliser sur les conduites à risques », explique Matthieu Blet, le directeur de cabinet de la préfète du Territoire de Belfort. « N'oublions pas que l'alcool est, dans notre pays, l'une des premières causes de mortalité routière. Il est en cause dans près d'un tiers des accidents mortels. Dans le département, nous n'avons pas encore eu de mort sur la route depuis le début de l'année 2018. Notre vigilance ne doit pas pour autant se relâcher. En 2017, la première victime a été enregistrée le 22 juin et nous avons terminé l'année avec huit morts. Dans la plupart des cas, la vitesse, l'alcool ou les stupéfiants étaient en cause. Nous avons d'ailleurs de plus en plus de dépistages positifs aux stupéfiants. Et nous avons déjà enregistré plus de 20 000 infractions à la vitesse depuis le début de l'année. »

Axée sur la sensibilisation et parfois la répression, l'opération a été volontairement organisée en fin de semaine. « C'est là où la circulation des usagers qui se préparent à leur week-end est la plus importante », explique le lieutenant Patrice Barrière du PMO.

À 16 h, 88 automobilistes avaient subi un dépistage d'alcoolémie et quatre un dépistage de stupéfiants. L'un d'eux a été verbalisé pour une alcoolisation positive. Un kit oreillette et une non-mutation de carte grise ont aussi été enregistrés.

92 C'est le nombre de dépistages qui ont été effectués, hier après-midi à Morvillars.

Pascal CHEVILLOT

Abattage des arbres autour du stade (10/06/2018)



Dans le cadre des travaux budgétés par la commune pour l'extension et le nettoyage des abords de l'école primaire, l'entreprise Hagmann David & Denis de Seppois-le-Bas est venue ce vendredi abattre et découper les marronniers qui entourent le stade Henri-Monnier.

Transport / Rousse : « une absence de volonté » (10/06/2018)



Le vice-président chargé des Transports du conseil départemental du Territoire de Belfort a réagi, vendredi, à la mise en cause, par le vice-président de la Région (notre édition de vendredi) de la majorité départementale.

« En réalité, M. Neugnot a manqué le train. Je ne comprends pas ce qui empêche les trains suisses d'aller jusqu'à la gare de Belfort. Il y a une absence de volonté politique. On assiste à une grande désorganisation », avance Frédéric Rousse, qui écarte les arguments avancés par la Région : problèmes de responsabilité, quais ne permettant pas l'arrêt des trains suisses en gare de Belfort, conducteurs suisses à former. « Cette question de la formation des conducteurs suisses n'est pas sérieuse. Si on veut que cela fonctionne, on le fait et c'est tout », poursuit l'élu.

Seuls les trains français feront la navette entre la gare LGV et la gare de Belfort.

De la même façon, Frédéric Rousse écarte l'argumentation développée dans nos colonnes par Christian Proust, indiquant que le système de cadencement suisse ne laisse pas le temps pour les rames suisses d'un aller-retour entre Delle et Belfort. « M. Proust a toujours prôné le bus et a toujours été contre cette ligne. Il est de toute façon contre et son argumentation est orientée. Lorsqu'on fait une ligne d'un point A à un point B, c'est pour que les trains roulent de A à B. Je ne vois pas ce qui l'empêcherait pour les trains suisses. Nous avons l'impression, face à la Région, d'être confrontés à une approche dictée par l'idéologie ».

« Des tarifs prenant en compte la distance parcourue »

Concernant le transport scolaire, Frédéric Rousse estime que les horaires prévus ne sont pas adaptés. « Certains scolaires du sud du département vont se retrouver à devoir partir à 6 h du matin pour être à 8 h en classe à Belfort. Je crains que beaucoup aillent à Belfort en voiture ».

Il juge « hallucinant » que les trains suisses ne s'arrêtent pas en gare de Morvillars, alors que des investissements d'aménagement conséquents ont été faits par les pouvoirs publics à cet endroit dans la perspective de la réouverture de la ligne à la fin de l'année.

Sur les comptes du SMTC, avec le transfert de la compétence à la Région, Frédéric Rousse nie toute retenue par le Département d'argent de la Région versée par le SMTC (Michel Neugnot parlait dans notre journal de plus de 100 000 euros). « Le calcul a changé après le 1er septembre. M. Neugnot applique à la période 1er janvier-1er septembre la règle de calcul qui a pris effet au 1er septembre. C'est une erreur. Nous avons respecté la loi », dit-il, en ajoutant qu'il estime que le tarif unique à 5 euros prévu par la Région pour toute la ligne est une erreur. « Il faudrait faire des tarifs prenant en compte la distance parcourue. Il n'est pas normal de payer la même chose pour un Joncherey-Delle que pour un Belfort-Delle ».

Randoris d'été (14/06/2018)



Les judokas se préparant à entrer en lice devant de nombreux spectateurs

Samedi après-midi, au gymnase, ils étaient plus de 200 spectateurs à venir assister comme chaque année aux championnats d'été « les randoris » pour les 97 pratiquants âgés de 4 à 12 ans, des dojos de Morvillars, Joncherey, Grandvillars et Châtenois-les-Forges.

Les combats étaient supervisés par Francis Blanc (ceinture noire 4^e dan, professeur diplômé d'Etat), et Marc Welklen (ceinture noire 3^e dan). Avec toujours avec bon pied bon œil, Philippe Blanc (89 ans, professeur de judo, ceinture noire 6^e dan) était attentif à tous les combats pour détecter les futurs champions ou championnes. L'après-midi s'est terminé vers 17 h par la remise des médailles à chaque participant : (or au 1^{er}, argent au 2^e et bronze au 3^e).

Caves inondées dans le Sud Territoire (14/06/2018)

À partir de 23 h 15 mardi soir, les pompiers du Territoire de Belfort ont été sollicités pour des caves inondées sur Morvillars, Bourogne et Fêche-l'Église. Les secours ont effectué dix interventions, jusqu'à 0 h 30, à la suite de violentes pluies. Les pompiers ont été à nouveau appelés mercredi matin, entre 8 h 30 et 9 h 45 à Fêche-L'Église, Bavilliers et Saint-Dizier-l'Évêque pour des inondations dans des habitations.

Les vieilles motos seront de sortie (15/06/2018)



De bien belles machines comme cette Harley seront au départ dès 9 h samedi depuis la cour du château.

Ils seront 150 à s'élancer au guidon, de leurs gros cubes pour le tour de Franche-Comté du Rétro moto club qui rassemble les passionnés de vieilles motos. Des passionnés venus bien sûr de la région mais aussi cette année du Gard et des départements limitrophes.

Au guidon de sa Kawasaki 500 Mach 3 de 1969, Denis Fleury, le président du Rétro, ouvrira la route et jouera les plantons qui au fil des km préviendra les automobilistes de la longue procession qui va s'étirer sur pas loin d'un km tout long des 350 km du périple qui mènera les motards jusqu'à Villers-le-Lac, terme de cette première étape.

L'autre « ouvreur de luxe » de la bande ne sera autre que Jean-François Ravey, ancien chargé des ventes de notre quotidien, au volant de sa 2 CV. « Outre une voiture qui transportera nos effets personnels nous aurons aussi quatre voitures d'assistance avec remorques pour le cas où certaines viendraient à tomber en panne » explique encore Denis Fleury qui sera accompagné pour l'occasion par son épouse Mireille, au guidon d'une petite 125 Honda des années 60.

Après la fête de la moto du printemps, « ce tour, c'est l'occasion de se retrouver et c'est une manière de remercier tous ceux qui contribuent au succès de notre fête » conclut-il.

3 sélectionnés pour les championnats de France de Judo (15/06/2018)



De gauche à droite Esthèban Mouhat , 2e en cadet, Alexia Dysli , 1ere en cadette espoir, Antoine Richard , 1er en minime .

Trois jeunes aux championnats de France de judo

Le dimanche 20 mai à Besançon, le judo-kwai, club de Morvillars, a obtenu de très bons résultats au championnat de judo Bourgogne-Franche-Comté. Alexia Dysli, 15 ans, élève au collège de Delle, a fini à la première place en cadette espoir. Esthèban Mouhat, 17 ans, élève au lycée des Huisselets à Montbéliard, s'est placé deuxième en cadet. Dimanche 3 juin à Belfort, Antoine Richard, 14 ans, élève au collège de Delle, est arrivé 1er en minime. Tous les trois sont sélectionnés pour participer aux championnats de France, Antoine à Villebo-sur-Yvette en décembre, Alexia et Esthèban à Ceyrat en octobre.

Habitat durable au collège (16/06/2018)

Dans le cadre de l'EPI « architecture durable » (enseignement pratique interdisciplinaire), les élèves des quatre classes de troisième ont travaillé la question de l'architecture abordée du point de vue du développement durable.



Un groupe d'élèves présentant ses maquettes.

Dans la salle polyvalente du collège Lucie-Aubrac, Abderamane-Dillah Djékodjim, principal, a convié les parents au vernissage de l'exposition sur l'habitat durable. Dans le cadre de l'EPI « architecture durable » (enseignement pratique interdisciplinaire), les élèves des quatre classes de troisième du collège Lucie-Aubrac de Morvillars ont travaillé la question de l'architecture abordée du point de vue du développement durable, de façon pluridisciplinaire, en arts plastiques, éducation musicale et SVT avec leurs enseignantes Marie-Claude Lepera, Isabelle Brizard et Agnès Lloret.

Pendant l'année, ce travail a été enrichi par la visite guidée de la chapelle de Le Corbusier par Karine Terral (architecte CAUE) et une visite du monastère de Renzo Piano éclairée par un échange avec une sœur ayant suivi la construction. Karin Terral est intervenue dans les quatre classes pour compléter les apports sur l'habitat durable avec divers exemples d'architectures, et elle en a profité pour aiguiller les élèves dans leurs projets.

Un travail de vidéo croisant Le Corbusier et Gilbert Amy a été réalisé en musique, des maquettes ont été créées en arts plastiques en prenant appui sur l'apport théorique vu en cours mais aussi nourri de la visite à Ronchamp, des échanges avec Karine Terral et du travail de recherche sur les matériaux réalisé en SVT. L'ensemble de ce travail a été présenté lors du vernissage de l'exposition des travaux (maquettes et vidéos). En parfaits orateurs, Adrien Fatou et Coraline ont lancé le vernissage en faisant un retour sur les notions abordées pendant l'année, Tom a bluffé l'assemblée grâce à son travail de montage vidéo sur Notre-Dame du Haut, suivi d'une fausse interview de Le Corbusier.

Ensuite les parents sont venus voir de près les maquettes. Notons le sérieux du travail des élèves et la qualité de leur prestation orale qu'ils ont répétée les heures précédentes pour expliquer au mieux leurs démarches et leurs travaux à leurs parents.

Habitat durable au collège

Dans le cadre de l'EPI « architecture durable » (enseignement pratique interdisciplinaire), les élèves des quatre classes de troisième ont travaillé la question de l'architecture abordée du point de vue du développement durable.

Dans la salle polyvalente du collège Lucie-Aubrac, Abderamane Dillah Djékodjim, principal, a convié les parents au vernissage de l'exposition sur l'habitat durable. Dans le cadre de l'EPI « architecture durable » (enseignement pratique interdisciplinaire), les élèves des quatre classes de troisième du collège Lucie-Aubrac de Morvillars ont travaillé la question

4 Comme les 4 classes de troisième ayant travaillé sur l'architecture durable.

de l'architecture abordée du point de vue du développement durable, de façon pluridisciplinaire, en arts plastiques, éducation musicale et SVT avec leurs enseignantes Marie-Claude Lepera, Isabelle Brizard et Agnès Lloret.

Pendant l'année, ce travail a été enrichi par la visite guidée de la chapelle de Le Corbusier par Karine Terral (architecte CAUE) et une visite du monastère de Renzo Piano éclairée par un échange avec une sœur ayant suivi la construction. Karine Terral est intervenue dans les quatre classes pour compléter les apports sur l'habitat durable avec divers exemples d'architectures, et elle en a profité pour aiguiller les élèves dans leurs projets.

Un travail de vidéo croisant Le Corbusier et Gilbert Amy a été réalisé en musique, des maquettes ont été créées en arts plastiques en prenant appui sur l'apport théorique vu en cours mais aussi nourri de la visite à Ronchamp, des échanges avec Karine Terral et



Un groupe d'élèves présentant ses maquettes.

du travail de recherche sur les matériaux réalisé en SVT.

L'ensemble de ce travail a été présenté lors du vernissage de l'exposition des travaux (maquettes et vidéos). En parfaits orateurs, Adrien Fatou et Coraline ont lancé le vernissage

en faisant un retour sur les notions abordées pendant l'année. Tom a bluffé l'assemblée grâce à son travail de montage vidéo sur Notre-Dame du Haut, suivi d'une fusée interview de Le Corbusier.

Ensuite les parents sont ve-

nus voir de près les maquettes. Notons le sérieux du travail des élèves et la qualité de leur prestation orale qu'ils ont répétée les heures précédentes pour expliquer au mieux leurs démarches et leurs travaux à leurs parents.

1033 kilomètres parcourus pendant la semaine du vélo



A gauche Abderamane Dillah Djékodjim, principal, à droite Samir Meddour (CPE) avec cinq des six élèves récompensés.

L'action intitulée « la semaine à vélo », qui s'est déroulée du 4 au 8 juin, organisée par Samir Meddour (CPE), Marie-Claude Lepera (professeur de SVT), Carine Courpasson (professeur d'EPS) et des élèves du CVC (conseil de vie collégienne) du collège Lucie-Aubrac à Morvillars, a été une entière réussite.

Trente-neuf élèves, cinq professeurs et un parent ont participé à cette action et ont parcouru la distance de 1033 kilomètres. Vendredi, Abderamane Dillah Djékodjim, principal, a remis des récompenses aux six premiers.

1^{er} Mathias Monnin, de Charmois

(70 km) ; 2^e Ti-An, de Delle (65 km) ; 3^e Perrine Zaugg, de Grandvillars (60 km) ; 4^e Axel Gigon, de Lebetain (55 km) ; 5^e Nicolas Peysson, de Bourogne (54 km) ; 6^e Léo Satoré, de Bourogne (54 km).

Un prix d'honneur a été décerné à la maman d'Axel Gigon, Florence, venue avec lui tous les matins et qui a parcouru la distance de 88 kilomètres.

Samir Meddour et Abderamane Dillah Djékodjim ont précisé que depuis cette action, le nombre d'élèves se déplaçant en vélo a augmenté, ce qui pose à nouveau le problème du parc à vélos, qui est maintenant trop petit.

1033 kilomètres parcourus pendant la semaine du vélo (16/06/2018)



A gauche Abderamane Dillah Djékojij, principal, à droite Samir Meddour (CPE) avec cinq des six élèves récompensés.

L'action intitulée « la semaine à vélo », qui s'est déroulée du 4 au 8 juin, organisée par Samir Meddour (CPE), Marie Claude Lepera (professeur de SVT), Carine Courpasson (professeur d'EPS) et des élèves du CVC (conseil de vie collégienne) du collège Lucie-Aubrac à Morvillars, a été une entière réussite.

Trente-neuf élèves, cinq professeurs et un parent ont participé à cette action et ont parcouru la distance de 1033 kilomètres. Vendredi, Abderamane Dillah Djékojij, principal, a remis des récompenses aux six premiers.

1er Mathias Monnin, de Charmois (70 km) ; 2e Ti-An, de Delle (63 km) ; 3e Perrine Zaugg, de Grandvillars (60 km) ; 4e Axel Gigon, de Lebetain (55 km) ; 5e Nicolas Peysson, de Bourogne ; (54 km) ; 6e Léa Satori, de Bourogne (54 km).

Un prix d'honneur a été décerné à la maman d'Axel Gigon, Florence, venue avec lui tous les matins et qui a parcouru la distance de 88 kilomètres.

Samir Meddour et Abderamane Dillah Djekoijim ont précisé que depuis cette action, le nombre d'élèves se déplaçant en vélo a augmenté, ce qui pose à nouveau le problème du parc à vélos, qui est maintenant trop petit.

110 : le nombre de pilotes de motos anciennes (17/06/2018)



110 Le nombre de pilotes de motos anciennes, dont dix femmes, au départ du tour de Franche-Comté, ce samedi dès 9 h à Morvillars. Ils étaient emmenés par Jean-François Ravey au volant de sa 2CV. La manifestation est organisée par Denis Fleury, président du Rétro Moto Club. Cette première journée les conduisait à Villers-le-Lac (172 km) avec trois regroupements et un arrêt repas à midi à Valdahon.

Avis de décès : Madame Marie-Thérèse DUPRE (18/06/2018)

<i>Avis de décès</i>	18/06/2018
MORVILLARS	
Pierre (†) et Claudine (†) DUPRÉ, Jean DUPRÉ, Claude et Sylviane DUPRÉ, Nicole et Philippe SAGE, Didier et Véronique DUPRÉ, ses enfants : Laurent (†), Frédéric (†), Elisabeth, Delphine, Magalie, Peggy, Cédric, Sylvain, Damien, Julie, Caroline, Anne, Stéphane, ses petits-enfants ; Alexis, Amélie, Quentin, Fanny, Clément, Anaïs, Célestin, Anatole, Félicie, Florentin, Ambre, Matteo, Lucie, Ezio, Tyméo, ses arrière-petits-enfants ; Ses neveux et nièces ; Les familles parentes et alliées	
ont la tristesse de vous faire part du décès de	
Madame Marie-Thérèse DUPRÉ	
<i>née GSCHWIND</i>	
survenu le 17 juin 2018, à l'âge de 93 ans.	
Les obsèques seront célébrées mercredi 20 juin, à 16 h, en l'église de Morvillars. Marie-Thérèse repose à la chambre funéraire de Delle, 74, faubourg de Belfort, où les visites peuvent lui être rendues de 9 h à 20 h.	
Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.	

L'Odyssée du cirque rejoint Héricourt (17/06/2018)

Après une odyssée d'une vingtaine d'années avec le Territoire de Belfort, le centre des arts du cirque veut partir s'installer à Héricourt qui l'accueille avec enthousiasme. Tout devrait être prêt pour la Toussaint.

C'est avec beaucoup d'émotion et surtout un grand soulagement que Christiane Gibert a annoncé la nouvelle, vendredi soir, à l'occasion de l'assemblée générale ordinaire : l'Odyssée du cirque a trouvé une terre d'accueil à Héricourt et devrait quitter le Territoire à l'automne prochain.

« Notre rêve de nous installer définitivement dans une commune s'est enfin réalisé. Dès notre premier rendez-vous, Héricourt a cru en l'avenir de l'Odyssée », a-t-elle déclaré avant de remercier chaleureusement le maire d'Héricourt, Fernand Burkhalter.

Manque d'espace

Dans son rapport moral, Christiane Gibert a expliqué les nombreux désagréments et désillusions rencontrés par l'association en 2017.

Le déménagement interne sur le site du Chênois en 2016 a impacté le chiffre d'affaires. L'installation a nécessité 50 000 € à fonds perdu et, faute d'espace malgré un investissement financier et humain conséquent, le développement des activités a souffert, d'où un résultat déficitaire de quelque 31 000 €. **Plusieurs communes se sont proposé d'accueillir l'Odyssée, notamment Morvillars où la Sodeb disposait d'un terrain.**

« Mais nous n'avons plus la capacité financière de réaliser un achat de 189 000 €. On a eu très peur et Héricourt nous a sauvés. Ça fait du bien », poursuit Christiane Gibert avec une pointe de déception à la pensée de tourner la page d'histoire avec le Territoire.

« Ce projet nous passionne », a déclaré de son côté le maire d'Héricourt. Les modalités de l'installation sur un site d'une dizaine d'hectares près du lycée sont en cours et tout devrait être prêt pour la Toussaint. Francis Cottet, conseiller régional délégué, s'est félicité de cette issue et a promis l'accompagnement de la Région via les contrats de territoire : « L'Odyssée a un rayonnement régional et notre bassin de vie s'étend à tout le Nord Franche-Comté. »

Et d'ajouter à destination de Belfort : « Halte à la casse de la culture. » Eric Koeberlé, maire de Bavilliers, a salué le travail remarquable de l'Odyssée présente au Chênois depuis 2001.

Le dernier mot revient à Christiane Gibert : « Nous sommes convaincus que nous deviendrons cette structure unique en Nord Franche-Comté : le centre régional des arts du cirque et scène conventionnée. »

Ecoloustics : de bons élèves (20/06/2018)

Les écoles de Morvillars et Danjoutin se sont illustrées au concours organisé par Territoire d'Énergie 90.



Remise des prix en présence des enseignants des deux écoles, des représentants de Territoire d'Énergie 90 et d'EDF.

La remise des récompenses aux écoles ayant participé aux Ecoloustics, concours organisé par Territoire d'Énergie 90, a eu lieu à l'amphithéâtre de l'UTBM de Sevenans.

Deux écoles étaient présentes : Morvillars et Danjoutin. « C'est un thème qui fait partie du programme de science puisque nous travaillons sur les énergies », précise Cécile Merat, enseignante des CM2 à Morvillars. 20 enfants y ont participé : « Ils ont été enthousiastes et partants. Ils ont fait un gros travail de recherche sur les énergies utilisées autrefois. Ils se sont ainsi rendu compte des changements spectaculaires qu'il y a eu en très peu de temps... »

Représentants l'école de Danjoutin, Stéphanie Sandoz et Jérémie Yvetot, respectivement enseignant des CE2/CM1 et des CM2, ont ce même engouement : « J'avais déjà réalisé par le passé des maquettes de maisons basse consommation, qui avaient été exposées », explique Jérémie Yvetot. « Quand j'ai vu l'idée, je me suis dit pourquoi ne pas continuer en adaptant le projet à la commune. Avec un sujet qui leur tient à cœur et qui plus est, concerne leur lieu de vie. » L'objectif clairement énoncé par l'école étant de créer un moyen de faire coopérer les enfants entre eux.

Leur projet ? « Parler de ce que fait notre école pour le développement durable. On a imaginé notre commune dans l'avenir, avec différentes sources d'énergies afin d'en économiser un maximum ».

Pour William Lombardet, directeur développement chez Enedis, « Les enfants sont le fruit de la vie et la planète est la terre de la vie. C'est une mobilisation de tous : poursuivre notre vie sur cette terre commune. Ce concours est un bel exercice de pédagogie ».

Les gagnants sont les élèves de Morvillars. « Mais le choix a été difficile à faire », dit le jury. Ils partiront visiter le musée Electropolis à Mulhouse. « Même 2e, on ne s'estime pas perdant », dit Jérémie Yvetot. « On cherche toujours des moyens de motiver nos élèves et celui-ci a été excellent ».

Pour débattre du harcèlement sur les réseaux sociaux (20/06/2018)

Le thème du harcèlement sur les réseaux sociaux n'a pas déplacé les foules mercredi soir à Morvillars. Des étudiantes de l'UTBM et des comédiens montbéliardais y ont pourtant développé le sujet avec brio.



Les deux comédiens de la troupe Gakokoé ont mis en scène le harcèlement pour mieux illustrer le débat.

Des actions pour la jeunesse ont été proposées mercredi à Morvillars. 25 personnes ont participé à la dictée à quatre mains dans la matinée. Puis une Cluéo géant a attiré 15 personnes dans l'après-midi, avant le théâtre interactif en soirée qui malheureusement n'a pas attiré la foule des grands jours avec le thème « Ados et réseaux sociaux ». Seulement cinq ados étaient présents pour ce débat pourtant très intéressant sur le harcèlement sur les réseaux sociaux.

Huit étudiantes de l'IUT avec leur professeur avaient préparé deux sketches interprétés par deux comédiens de la troupe Gakokoé de Montbéliard. Le but des étudiantes était d'ouvrir un débat et de sensibiliser les jeunes et leur famille sur les dangers des réseaux sociaux. Le débat entre les jeunes, les étudiantes, le professeur, les acteurs et les personnes présentes était très ouvert, sincère, surprenant, alarmant et aussi rempli de naïveté et d'un peu d'humour. Cette action s'est déroulée dans le cadre de la Semaine de l'université des familles et était organisée par le département carrières sociales de l'IUT Belfort-Montbéliard en partenariat avec le collège Lucie Aubrac de Morvillars.

SEVERANS 20/06/2018

Ecoloustics : de bons élèves

Les écoles de Morvillars et Danjoutin se sont illustrées au concours organisé par Territoire d'Énergie 90.

La remise des récompenses aux écoles s'est déroulée au collège Lucie Aubrac de Morvillars. Les élèves ont participé à un concours de projets écolocitoyens. Les gagnants ont été récompensés par des diplômes et des cadeaux.

« On a imaginé notre commune dans l'avenir, avec différentes sources d'énergies afin d'en écoproduire un maximum », dit Jérôme Yvetot enseignant à l'école de Danjoutin.

MORVILLARS

Pour débattre du harcèlement sur les réseaux sociaux

Le thème du harcèlement sur les réseaux sociaux n'a pas déplacé les foules mercredi soir à Morvillars. Des étudiantes de l'UTBM et des comédiens montbéliardais y ont pourtant développé le sujet avec brio.

Des actions pour la jeunesse ont été proposées mercredi à Morvillars. 25 personnes ont participé à la dictée à quatre mains dans la matinée. Puis une Cluéo géant a attiré 15 personnes dans l'après-midi, avant le théâtre interactif en soirée qui malheureusement n'a pas attiré la foule des grands jours avec le thème « Ados et réseaux sociaux ». Seulement cinq ados étaient présents pour ce débat pourtant très intéressant sur le harcèlement sur les réseaux sociaux.

Huit étudiantes de l'IUT avec leur professeur avaient préparé deux sketches interprétés par deux comédiens de la troupe Gakokoé de Montbéliard. Le but des étudiantes était d'ouvrir un débat et de sensibiliser les jeunes et leur famille sur les dangers des réseaux sociaux. Le débat entre les jeunes, les étudiantes, le professeur, les acteurs et les personnes présentes était très ouvert, sincère, surprenant, alarmant et aussi rempli de naïveté et d'un peu d'humour. Cette action s'est déroulée dans le cadre de la Semaine de l'université des familles et était organisée par le département carrières sociales de l'IUT Belfort-Montbéliard en partenariat avec le collège Lucie Aubrac de Morvillars.

8 Le nombre d'étudiants qui ont préparé les sketches.

Belles musiques et grands vins (20/06/2018)

Le festival des Tourelles, pour sa première édition, du 22 au 24 juin, promet de belles surprises. En plus de concerts de musique classique et de jazz, des dégustations de vin sont au programme.



Les caves Maurin gèreront les deux dégustations de vins prévues ce week-end, intercalées entre les concerts. Photo Christine DUMAS

C'est au détour d'une conversation qu'est venue l'idée d'associer le festival des Tourelles, dont la première édition aura lieu ce week-end, au festival musical des grands crus de Bourgogne Franche-Comté. Le principe : ajouter des dégustations de vins aux concerts.

Ce sont les caves Maurin, de Belfort, qui se chargeront de mener la dégustation à Morvillars. Samedi soir, l'accent sera mis sur les vins jurassiens, avec des dégustations de savagnin, de chardonnay, d'un assemblage des deux, ainsi que d'un rouge, sélectionnés par le caviste. Rendez-vous entre les deux concerts du jour, à 19 h 30. Le dimanche, le Bourgogne sera à la fête, avec un Savigny-lès-Beaune, et un Mâcon en rouges, et des bouteilles de Saint-Aubin et de Saint-Véran du côté des blancs.

Le caviste prévient toutefois, même si le festival s'appelle « des grands crus », « il n'y aura pas de Romanée-Conti à déguster. Fournir gracieusement des bouteilles à 500 € pour 200 personnes » se révélerait une hasardeuse opération pour l'entreprise. Celle-ci proposera d'ailleurs d'acquérir les vins dégustés et prendra des commandes.

Comment choisir son vin : une conférence

Pour accompagner tous ces bons crus, la fromagerie Poirel s'occupera de mettre en valeur le patrimoine fromager de notre belle région. Les deux fournisseurs seront complétés par les pains Poulailion.

Dimanche, les Tourelles accueilleront l'œnologue Philippe Terrasse pour une conférence. Il est passionné par les vins de Bourgogne et enseignant à l'IUT de Besançon. « Il y a deux critères dans l'achat d'un vin : le choix du cépage et le prix. Je vais, au cours de la conférence, vous apporter un éclairage sur ces critères », explique-t-il. Et d'ajouter : « Dites-moi ce que vous buvez, je vous dirai qui vous êtes... » Rendez-vous dimanche à 14 h pour écouter les conseils du professionnel tout en appliquant immédiatement les préconisations, en dégustant vins de Bourgogne et fromages francs-comtois. Les dégustations et la conférence sont gratuites mais réservées au public des concerts.

Il est prudent de réserver : festivaldestourelles@gmail.com et 06 72 21 22 38. Tarif unique de 20 € par concert.

Au menu de cette première édition

Le festival des Tourelles est l'idée originale d'Olivia Gay (violoncelliste) et de Thierry Maillard (pianiste), d'associer musique classique et jazz. Il aura lieu le temps d'un week-end, avec quatre concerts.

- Vendredi à 20 h 30, Yves Henri donnera un récital de piano,
- Samedi à 18 h, Olivia Gay et Aurélien Pontier, pour un duo violoncelle/piano. À 21 h, jazz aux influences manouches de Noé Reine et Alfio Origlio.
- Dimanche à 17 h, Trio Alliance, violon, piano et clarinette.
- Dégustations samedi à 19 h 30 et dimanche à 14 h, avec conférence de l'œnologue Philippe Terrasse.

Belles musiques et grands vins

20/06/2018



Les caves Maurin gèrent les deux dégustations de vins prévues ce week-end, intercalées entre les concerts. Photo Christine DUMAS

Le festival des Tourelles, pour sa première édition, du 22 au 24 juin, promet de belles surprises. En plus de concerts de musique classique et de jazz, des dégustations de vin sont au programme.

C'est au détour d'une conversation qu'est venue l'idée d'associer le festival des Tourelles, dont la première édition aura lieu ce week-end, au festival musical des grands crus de Bourgogne Franche-Comté. Le principe : ajouter des dégustations de vins aux concerts.

Ce sont les caves Maurin, de Belfort, qui se chargeront de mener la dégustation à Morvillars. Samedi soir, l'accent sera mis sur les vins jurassiens, avec des dégustations de savagnin, de chardonnay, d'un assemblage des deux, ainsi que d'un rouge, sélectionnés par le caviste. Rendez-vous entre les deux concerts du jour, à

19 h 30. Le dimanche, le Bourgogne sera à la fête, avec un Savigny-lès-Beaune, et un Mâcon en rouges, et des bouteilles de Saint-Aubin et de Saint-Véran du côté des blancs.

Le caviste prévient toutefois, même si le festival s'appelle « des grands crus », « il n'y aura pas de Romanée-Conti à déguster. Fournir gracieusement des bouteilles à 500 € pour 200 personnes » se révé-

lerait une hasardeuse opération pour l'entreprise. Celle-ci proposera d'ailleurs d'acquiescer les vins dégustés et prendra des commandes.

Comment choisir son vin : une conférence

Pour accompagner tous ces bons crus, la fromagerie Poiré s'occupera de mettre en valeur le patrimoine fromager de notre belle région. Les deux fournisseurs seront complétés par

les pains Poulailion.

Dimanche, les Tourelles accueillent l'œnologue Philippe Terrasse pour une conférence. Il est passionné par les vins de Bourgogne et enseignant à l'UT de Besançon. « Il y a deux critères dans l'achat d'un vin : le choix du cépage et le prix. Je vais, au cours de la conférence, vous apporter un éclairage sur ces critères », explique-t-il. Et d'ajouter : « Dites-moi ce que vous buvez, je vous dirai qui vous êtes... » Rendez-vous dimanche à 14 h pour écouter les conseils du professionnel tout en appliquant immédiatement les préconisations, en dégustant vins de Bourgogne et fromages francs-comtois. Les dégustations et la conférence sont gratuites mais réservées au public des concerts.

> Il est prudent de réserver : festivaldestourelles@gmail.com et 06 72 21 22 38. Tarif unique de 20 € par concert.

Au menu de cette première édition

Le festival des Tourelles est l'idée originale d'Olivia Gay (violoncelliste) et de Thierry Maillard (pianiste), d'associer musique classique et jazz. Il aura lieu le temps d'un week-end, avec quatre concerts.

- Vendredi à 20 h 30, Yves Henri donnera un récital de piano,
- Samedi à 18 h, Olivia Gay et Aurélien Poitier, pour un duo violoncelle/piano. À 21 h, jazz aux influences manouches de Noé Reine et Alfio Origlio.
- Dimanche à 17 h, Trio Alliance, violon, piano et clarinette.
- Dégustations samedi à 19 h 30 et dimanche à 14 h, avec conférence de l'œnologue Philippe Terrasse.

Passionnée de moto depuis 16 ans (22/06/2018)



Mauricette Grisez

Les 110 motards partis samedi pour le tour de Franche-Comté des motos anciennes organisé par Denis Fleury, président du Moto Retro Club, sont rentrés. Un peu fatigués, ils ont connu des petits incidents de parcours mais sont tous satisfaits de ces deux jours à moto. Parmi eux, Mauricette Grisez, 58 ans, qui s'est mise à la moto il y a 16 ans avec des copains motards. Elle s'initie avec une 125 cm³ puis achète une 250 Pusch et passe le permis. Depuis, avec son mari, ils font des randonnées moto, partent ensemble en vacances (avec une moto plus récente) et elle participe aux différentes courses ou parcours organisés dans la région.

Aujourd'hui Concert : festival des Tourelles (22/06/2018)

Festival des Tourelles Le Festival des Tourelles intègre le Festival musical des Grands Crus Bourgogne-Franche-Comté. Réservations sur place, sur www.festivaldestourelles.com ou également au 06 72 21 22 38 ou par email. À 20 h 30. Château des Tourelles. 9b, rue des Tourelles. 20 €. Tél. 06 75 08 29 68.

Premier festival jazz et classique des Tourelles (23/06/2018)



Les concerts des Tourelles ont lieu dans des salons à la configuration particulière. Photo archives ER

La première édition du festival des Tourelles se poursuit jusqu'à dimanche soir, avec trois nouveaux concerts. Duo violoncelle/piano à 18 h aujourd'hui, suivi d'une dégustation de vins de Franche-Comté et de fromages. À 21 h, place au jazz de Noé Reine et Alfio Origlio.

Demain, la journée commencera par une conférence de l'œnologue Philippe Terrasse à 14 h, suivie d'une dégustation de vins de Bourgogne et du concert du Trio Alliance à 17 h. Au menu : violon, piano et clarinette.

Visite au musée Electropolis (24/06/2018)

Vainqueurs du concours « Ecoloustics » les élèves du CM2 de Morvillars en visite au musée « Electropolis » à Mulhouse



Démonstration du phénomène de l'électricité électrostatique

Les vingt élèves de la classe de CM2 qui ont gagné le 1er prix du concours Ecoloustics (ER des 8 et 20 juin) ont bénéficié d'une visite guidée du musée Electropolis à Mulhouse. Accompagnés par trois parents et par Nathalie Lombard et Virginie Demesy de Territoire d'Energie 90, les élèves ont découvert l'histoire de l'électricité de l'antiquité à aujourd'hui.

Réunion régionale des anciens sapeurs-pompiers (25/06/2018)



L'ensemble des participants devant le Centre de secours des Tourelles

La section des anciens sapeurs-pompiers de L'UDSP 90 a accueilli la 8e rencontre des anciens sapeurs-pompiers de Bourgogne- Franche-Comté. Dans la salle de la mairie, Daniel Basset, animateur de la commission régionale, a ouvert la séance devant 80 personnes dont une femme, Roselyne Canet, de Côte d'Or. A été abordé le sujet de l'alignement du montant de l'allocation de vétéran sur celle de la fidélité (quatre départements refusent de l'appliquer, le Territoire de Belfort, la Côte d'Or, le Doubs, et la Haute-Saône).

Les platanes, c'est fini (26/06/2018)



Le spectacle est un peu tristounet aux abords du stade de football Henry Monier après l'abattage des platanes qui bordaient le terrain. Mais cela est indispensable afin de permettre de faire les travaux nécessaires programmés par la commune pour l'extension et l'aménagement des extérieurs de l'école primaire.

Les Tourelles : une édition en 2019 (26/06/2018)

La première édition du Festival des Tourelles, entre jazz et musique classique, a tenu ses promesses avec les derniers concerts ce week-end. Le bilan est si encourageant qu'une suite est déjà programmée.



Olivia Gay et Aurélien Pontier, deux artistes de très grand talent.

Le Festival des Tourelles a refermé ses portes dimanche soir après une série de concerts et d'événements qui ont ravi les mélomanes et les amateurs de bons vins.

Festival original s'il en est de par le cadre offert par le château des Tourelles et de son concept qui a mêlé à la fois la musique classique, le jazz et les vins, le festival pour une première édition a rempli son contrat. Mais il avait de quoi tenir puisqu'il s'est intégré au Festival des grands crus qui, depuis trente ans, conjugue musique et vin au sein de ses rendez-vous initiés par des passionnés, qu'ils soient musiciens ou vignerons. C'est en effet avec une soixantaine de concerts de mai à octobre, dans des lieux souvent prestigieux qu'il s'exprime et le château des Tourelles n'est pas un des moindres.

On retiendra notamment sur le plan musical les deux concerts du samedi avec celui d'Olivia Gay au violoncelle accompagné par Aurélien Pontier au piano dans les œuvres de Tchaïkovski, puis après une dégustation de grands vins du Jura et de comté, les prestations du jeune Noé Reine, un virtuose de la guitare âgé de 19 ans seulement avec à ses côtés Alfio Origlio dans des improvisations superbes.

À l'heure du bilan, Thierry Maillard, l'un des co-organisateurs avec Olivia Gay, l'un des artisans de cette première édition, « se dit fier d'avoir pu monter ce festival en six mois ». Festival qui a rassemblé au total quelque 650 spectateurs. « Les premiers retours du public sont très bons et il y aura donc une prochaine édition en 2019, programmée sur trois jours du 21 au 23 juillet avec deux concerts par jour à 18 h et 21 h de musique classique et de jazz puis une dégustation entre les deux ».

D'ores et déjà, Thierry Maillard, est à la recherche de bénévoles pour 2019.

650 Le nombre de spectateurs que cette édition a attirés.

Des travaux d'importance à l'école (27/06/2018)

Réunis en conseil municipal, les élus ont félicité les écoliers qui se sont distingués à l'occasion du concours Ecoloustics. Françoise Ravey a présenté aux élus le programme de travaux de réfection de la cour de l'école.



Les élus ont félicité les élèves de CM1 et CM2 pour le travail mené dans le cadre du concours Ecoloustics.

Place à la jeunesse, place aux remerciements au dernier conseil municipal de lundi soir avec d'abord un bilan de la part des organisateurs du festival des Tourelles (ER du 26 juin). Puis avec la présentation par les élèves de CM1 et CM 2 du travail qui leur a permis de remporter le concours Ecoloustics sur la transition énergétique et sur la manière dont les enfants perçoivent les énergies de demain dans leur commune. Un travail remarquable aux yeux des élus, qui les ont chaleureusement félicités. Et la présence des enfants a fourni à Françoise Ravey l'occasion de présenter les travaux de réfection de la cour de l'école. Avec la disparition du terrain de football, « les deux cours pour petits et grands seront dignes de ce nom et positionnées sur l'arrière avec un marquage au sol et l'inclusion de la tour pour stocker du matériel destiné aux écoles ». Ce secteur devrait aussi voir la création d'un jardin pédagogique et la plantation d'arbres fruitiers.

Au chapitre des investissements, on notera encore que les travaux d'accessibilité et la réhabilitation de la mairie devraient durer deux mois. « Il s'agit de travaux obligatoires avec quelques mauvaises surprises pour un coût de 260 000 € qui pour l'heure, avant les aides européennes possibles, s'élèvent à 125 000 € » a encore souligné le maire avant d'ajouter l'intérêt de l'Agence postale et sa mutualisation avec les services municipaux. « Il s'agit d'un réel service à la population et avec des plages d'ouverture correctes, le public est au rendez-vous à l'heure où des fermetures de bureaux de Postes sont d'actualité. »

Risques technologiques d'Antargaz : les délais non respectés

Comme dans les autres communes les élus ont également tiré au sort les trois jurés d'assises : il s'agit de Bernard Strievi, Françoise Laibe et Marc Lavé.

Au chapitre des groupements de commandes le conseil a adhéré au groupement pour la réalisation des travaux de signalisation, à celui de la fourniture d'habillement et d'équipement de protection individuel comme à celui du contrat de groupe d'assurances du personnel. Ce même personnel bénéficiera du compte

épargne temps tandis que Bernard Vermetot, le référent de la commune pour les services techniques, devient « agent de maîtrise après 37 ans de bons et loyaux services. »

Enfin à propos de la modification du plan de prévention des risques technologiques d'Antargaz à Bourogne, les élus s'étonnent du non-respect des délais qui aboutit au fait que la population n'aura qu'une semaine pour donner son avis. Même étonnement pour l'enquête sur les établissements Beauseigneur à Froidefontaine. Aucune réponse n'a été apportée à la commune. Restent enfin les comités de suivi de ces installations : Françoise Ravey demande qu'ils soient réunis au moins une fois par an.

2 mois, c'est la durée des travaux d'accessibilité et de réhabilitation de la mairie

MORVILLARS **27/06/2018**

Des travaux d'importance à l'école

Réunis en conseil municipal, les élus ont félicité les écoliers qui se sont distingués à l'occasion du concours Ecoloustics. Françoise Ravey a présenté aux élus le programme de travaux de réfection de la cour de l'école.

Place à la jeunesse, place aux remerciements au dernier conseil municipal de lundi soir avec d'abord un bilan de la part des organisateurs du festival des Tourelles (ER du 26 juin). Puis avec la présentation par les élèves de CM1 et CM2 du travail qui leur a permis de remporter le concours Ecoloustics sur la transition énergétique et sur la manière dont les enfants perçoivent les énergies de demain dans leur commune. Un travail remarquable aux yeux des élus, qui les ont chaleureusement félicités. Et la présence des enfants a fourni à Françoise Ravey l'occasion de présenter les travaux de réfection de la cour de l'école. Avec la disparition du terrain de football, « les deux cours pour petits et grands seront dignes de ce nom et positionnées sur l'arrière avec un marquage au sol et l'inclusion de la tour pour stocker du matériel destiné aux écoles ». Ce secteur devrait aussi voir la création d'un jardin pédagogique et la plantation d'arbres fruitiers.

Au chapitre des investissements, on notera encore que les travaux d'accessibilité et la réhabilitation de la mairie devaient durer deux mois. « Il s'agit de travaux obligatoires avec quelques mauvaises surprises pour un coût de 260 000 € qui pour l'heure, avant les aides européennes possibles, s'élèvent à 125 000 € » a encore souligné le maire



Voici les énergies utilisées autrefois à Morvillars



Schéma d'un moulin



Avant, l'école était sous l'ancien VMC du lycée.

Les élus ont félicité les élèves de CM1 et CM2 pour le travail mené dans le cadre du concours Ecoloustics. Archives

avant d'ajouter l'intérêt de l'Agence postale et sa mutualisation avec les services municipaux. « Il s'agit d'un réel service à la population et avec des plages d'ouverture correctes, le public est au rendez-vous à l'heure où des fermetures de bureaux de Postes sont d'actualité. »

Risques technologiques d'Antargaz : les délais non respectés

Comme dans les autres communes les élus ont également tiré au sort les trois jurés d'assises : il s'agit de Bernard Strivi, Françoise Laïbe et Marc Lavé.

Au chapitre des groupements de communes le conseil a adhéré au groupement pour la réalisation des travaux de signalisation, à celui de la fourniture d'habillement et d'équipement de protection individuel comme à celui du contrat de groupe d'assurances du personnel. Ce même personnel bénéficiera du compte épargne temps tandis que Bernard Vermetot, le référent de la commune pour les services techniques, devient « agent

de maîtrise après 37 ans de bons et loyaux services. »

Enfin à propos de la modification du plan de prévention des risques technologiques d'Antargaz à Bourogne, les élus s'étonnent du non-respect des délais qui aboutit au fait que la population n'aura qu'une semaine pour donner son avis. Même étonnement pour l'enquête sur les établissements Beauseigneur à Froidefontaine. Aucune réponse n'a été apportée à la commune. Restent enfin les comités de suivi de ces installations : Françoise Ravey demande qu'ils soient réunis au moins une fois par an.

2 mois, c'est la durée des travaux d'accessibilité et de réhabilitation de la mairie.

Les premières bornes électriques publiques (28/06/2018)

Les deux premières bornes de recharge électrique publiques du département viennent d'être inaugurées à Morvillars. D'ici à trois ans, il devrait y en avoir une quarantaine dans le Territoire de Belfort.



Les bornes permettent de charger vélos, scooters et voitures. Les départements voisins sont déjà bien équipés. Photo Xavier GORAU

Elles sont situées à côté de la piste cyclable à Morvillars. Deux bornes permettant de recharger quatre voitures électriques ou autant de vélos ou de scooters viennent d'être mises en service. Ce sont les premières bornes publiques du département. Une mesure imposée par le schéma régional d'électromobilité.

« C'est la préfecture de région qui nous a demandé de superviser l'installation de ces bornes dans le département pour achever le maillage de la région », explique Francine Hosatte, responsable travaux de Territoire d'énergie 90, le syndicat d'énergie du Territoire de Belfort.

D'ici à trois ans, il devrait y en avoir 44 dans les communes du département, dont un quart ou la moitié à Belfort. « Nous avons fait une sélection parmi les communes qui ont manifesté leur volonté d'être équipées, suivant la densité de population, les grands axes de stationnement et les zones de stationnement gratuit. »

Si les bornes de Morvillars ont été inaugurées hier, deux autres seront mises en service la semaine prochaine place de la Résistance à Belfort.

Une centaine de voitures électriques dans le département

Pour la suite, certains emplacements ont déjà été déterminés et les autres sont encore à choisir. « Nous passerons prochainement une commande pour une dizaine de sites à équiper avant la fin de l'année, dont le Ballon d'Alsace, Châtenois-les-Forges, et quatre autres sites belfortains. »

Une centaine de voitures électriques fonctionnent actuellement dans le Territoire de Belfort et sont susceptibles d'utiliser les bornes. Le système s'adresse aussi aux automobilistes de passage qui auront besoin d'un petit coup de jus supplémentaire pour terminer leur trajet. L'objectif est de pouvoir traverser la France.

Côté tarif, le syndicat paiera l'abonnement électrique et la consommation, et sera responsable de la maintenance et de l'entretien des appareils, qu'elle sous-traite à une entreprise retenue par marché public. Les utilisateurs paieront un forfait de 6 à 8 centimes la minute, grâce à une carte prépayée « Freshmile » ou à l'application du même nom.

Quant à l'investissement de départ, un budget de 333 000 € HT est prévu pour l'achat et l'installation des 44 bornes. L'Ademe en finance environ la moitié, le reste est payé sur les fonds propres du syndicat d'électricité.

www.territoiredenergie90.fr pour commander la carte prépayée.

6 à 8 centimes par minute, c'est le coût du chargement d'un véhicule Zoé de Renault, qui se charge en 2 h 30.

A.A.

TERRITOIRE DE BELFORT Transport **27/06/2018**

Premières bornes électriques publiques

Les deux premières bornes de recharge électrique publiques du département viennent d'être inaugurées à Mervillars. D'ici à trois ans, il devrait y en avoir une quarantaine dans le Territoire de Belfort.

Elles sont situées à côté de la piste cyclable à Mervillars. Deux bornes permettent de recharger quatre voitures électriques ou autant de vélos ou de scooters s'ils sont d'être mises en service. Ce sont les premières bornes publiques du département. Une mesure imposée par le schéma régional d'électromobilité.

« C'est la préfecture de région qui nous a demandé de superviser l'installation de ces bornes dans le département pour achever le maillage de la région », explique Françoise Hissière, responsable travaux de Territoire d'énergie 90, le syndicat d'énergie du Territoire de Belfort. D'ici à trois ans, il devrait y en avoir 44 dans les communes du département, dont un quart ou la moitié à Belfort. « Nous avons fait une sélection parmi les communes qui ont manifesté leur volonté d'être équipées, suivant la densité de population, les grands axes de stationnement et les zones de stationnement gratuit. »

Si les bornes de Mervillars ont été inaugurées hier, deux autres seront mises en service la semaine prochaine place de la Résistance à Belfort.

Une centaine de voitures électriques dans le département

Pour la suite, certains emplacements ont déjà été déterminés et les autres sont en cours d'étude. « Nous passerons prochainement une commande pour une dizaine de sites à équiper avant la fin de l'année, dont le Ballon d'Alsace, Châteaubleu-Forges, et quatre autres sites belfortains. »

Une centaine de voitures électriques fonctionnent actuellement dans le Territoire de Belfort et sont susceptibles d'utiliser les bornes. Le système s'adresse aussi aux automobilistes de passage qui auront besoin d'un petit coup de jus supplémentaire pour terminer leur trajet. L'objectif est de pouvoir traverser la France.

Côté tarif, le syndicat paiera l'abonnement électrique et la consommation, et sera responsable de la maintenance et de l'entretien des appareils, qu'elle sous-traite à une entreprise retenue par marché public. Les utilisateurs paieront un forfait de 6 à 8 centimes la minute, grâce à une carte prépayée « Freshmile » ou à l'application du même nom.

Quant à l'investissement de départ, un budget de 333 000 € HT est prévu pour l'achat et l'installation des 44 bornes. L'Ademe en finance environ la moitié, le reste est payé sur les fonds propres du syndicat d'électricité.

A.A.

» www.territoiredenergie90.fr pour commander la carte prépayée.



Les bornes permettent de charger vélos, scooters et voitures. Les départements voisins sont déjà bien équipés. Photo Xavier GORRAI



Le Territoire s'équipe en bornes électriques



MORVILLARS

Deux bornes publiques de recharge de voitures et vélos électriques viennent d'être mises en service à la gare de Morvillars. Les premières d'un réseau de 44 bornes qui doit voir le jour dans le département d'ici à trois ans. Photo Xavier GORAU

» PAGE 4

Semaine des talents au collège (29/06/2018)



De droite à gauche, Abderamane Dillah Djékodjim, principal et Samir Meddour (CPE) préparent la semaine des talents.

Abderamane Dillah Djékodjim, le principal et Samir Meddour (CPE) avec le CVC (conseil de vie) et en partenariat avec le FSE (foyer socio-éducatif) du collège Lucie-Aubrac organisent pour la 2^e année consécutive la semaine des talents du lundi 2 juillet à 9 h au jeudi 5 juillet à 12 h au sein du collège.

Les organisateurs expliquent avoir fait le choix de ces dates parce que « Le cycle scolaire étant terminé, les conseils de classes établis, le brevet passé, les affectations désignées, les élèves auront fini leur programme et pour éviter de faire de la garderie, nous leur proposons de démontrer durant cette semaine les atouts qu'ils possèdent et de les valoriser. »

Pour cela, les organisateurs ont prévu un programme éclectique allant de la randonnée à vélo vers Brognard aux activités handisport en passant par la formation aux gestes qui sauvent et une récréation musicale avec des musiciens et des instrumentistes, chant et guitare électrique.